

1525

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale de Conques  
à la recherche de sa vocation documentaire**

**Marie-Elisabeth DELILLE**

Sous la direction de  
**Françoise LEROUGE**  
**ENSSIB**

et

**Mohamed HASSOUN**  
**ENSSIB**

**1993**

10

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque**



**MEMOIRE D'ETUDE**

**Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale de Conques  
à la recherche de sa vocation documentaire**

Marie-Elisabeth DELILLE

Sous la direction de  
Françoise LEROUGE  
ENSSIB  
et  
Mohamed HASSOUN  
ENSSIB

Stage effectué au Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale de Conques (Aveyron)  
en juillet - août - septembre 1993  
sous la responsabilité de Xavier KAWA-TOPOR

1993  
DCB  
10

**1993**

LE CENTRE EUROPÉEN D'ART ET DE CIVILISATION MÉDIÉVALE DE CONQUES  
À LA RECHERCHE DE SA VOCATION DOCUMENTAIRE.

Marie-Elisabeth DELILLE

**RÉSUMÉ :**

Le projet est ambitieux qui veut équiper la documentation du Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale de Conques avec les technologies les plus modernes. Quelle est au juste sa vocation ? L'approche des publics, de l'environnement, des premiers fonds nécessaires permet de cadrer la future bibliothèque. Le catalogue est défini, le choix du système informatique est préparé. Se tenir à la hauteur des ambitions est un exercice difficile. Il reste du moins rationnel avec des propositions qui tentent d'illustrer une maîtrise de la technique professionnelle.

**DESCRIPTEURS :**

Bibliothèque spécialisée	Echange
Projet	Informatique documentaire
Environnement	Technologie information
Besoin utilisateur	Logiciel documentaire
Fonds	Cahier charge
Catalogue automatisé	Coopération
Autorité	Savoir-faire
Descripteur	

**ABSTRACT :**

This project is ambitious. It tries to organize the documentation of the Art and Mediaeval Civilization European Center with the most modern technics. What are exactly its objectives? The approach of the future users, of the environment, of the leading documents constitutes the base of the future library. The future files are in project, the future retrieval software too. To face the reality is ambitious and difficult but the project is highly specialized.

**KEYWORDS :**

Special library	Exchange
Project	Documentation data processing
Environment	Information technology
User need	Information retrieval software
Library holdings	Contract specifications
Automated catalog	Cooperation
Authority	Know-how
Descriptor	

## **Pour le passé**

*et ce qu'ils m'ont permis de comprendre*

Je remercie mes anciens supérieurs,  
mes collègues de travail.

## **Pour cette année**

*et ce qu'ils m'ont permis d'apprendre*

Je remercie  
mes professeurs,  
mes Directeurs de travail.

## **Pour cet été**

*et ce qu'ils me permettent de construire avec eux*

Je remercie  
le Maire,  
le Directeur du Centre européen,  
le Bibliothécaire,  
et toute l'équipe de Conques;  
mes nombreux interlocuteurs et  
conseillers.

## **Pour l'avenir ...**

Je remercie  
les acteurs du Projet-Conques.

Je remercie Isabelle...  
Je remercie Claudie.

# SOMMAIRE

## *A la recherche de sa vocation ...*

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>CONQUES</b>	<b>4</b>
<b>1 - Le Centre européen</b>	<b>6</b>
<b>2 - Perspectives du travail</b>	<b>7</b>
<b>3 - Plan du travail</b>	<b>7</b>
 <i>A la recherche du service à offrir</i>	
<b>I - L'OFFRE DE SERVICE</b>	<b>8</b>
<b>1 - Analyse de la demande</b>	<b>8</b>
A - La demande des touristes	8
B - La demande pédagogique	10
C - La demande des "chercheurs"	10
<b>2 - Analyse de l'existant</b>	<b>13</b>
A - Pourquoi une analyse	13
B - Les outils de l'analyse	13
C - Relevé de l'analyse	13
<b>3 - Emergence d'un projet</b>	<b>15</b>
A - Les chemins de Saint-Jacques	15
B - L'itinéraire culturel	16
C - Conques	16
D - L'identité culturelle européenne	17
E - L'engagement politique	17
F - Les conséquences économiques	18
G - Les liens locaux	18
H - Le projet	18
<b>4 - Définition des fonctions</b>	<b>19</b>
<b>5 - Les acteurs du service</b>	<b>20</b>
<b>6 - Conclusion</b>	<b>21</b>

*A la recherche du fonds*

<b>II - CONSTITUTION DU FONDS</b>	<b>22</b>
<b>1 - Organisation</b>	22
<b>2 - Méthodologie</b>	24
A - La méthodologie adoptée	24
B - Courrier à l'adresse des enseignants	24
C - Conques et le Rouergue roman Les chemins de Saint-Jacques	26
<b>3 - Constat</b>	27
<b>4 - Conclusion</b>	28

*A la recherche de l'environnement*

<b>III - PREFIGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE</b>	<b>29</b>
<b>1 - La Bibliothèque à Conques</b>	29
<b>2 - La Bibliothèque dans son environnement</b>	31
A - La Région	31
B - La France	31
C - L'Europe	32
D - Les bibliothèques d'art	32
E - Les bibliothèques publiques	33

*A la recherche du catalogue*

<b>IV - LE CATALOGUE : AIDE AUX CHOIX INFORMATIQUES</b>	<b>34</b>
<b>1 - Définition du catalogue</b>	34
A - L'approche "Usages"	34
B - L'approche "Modernité"	35
C - L'approche "Risques"	36
D - Les difficultés incontournables	36
E - Les directives locales	37
<b>2 - Décisions</b>	38
<b>3 - Préparation des clauses techniques pour le futur         Cahier des Charges</b>	39
A - Définition du besoin	39
B - Spécifications fonctionnelles du logiciel	41
C - Remarques	44
<b>4 - Les nouvelles directives</b>	46
<b>5 - Comptes-rendus de visites</b>	47
A - Remarques sur la méthodologie du travail	47
B - Propositions pour des critères prioritaires de choix	51
C - Constats	51

*D'autres recherches encore...*

<b>V - REALISATIONS FUTURES : CONSEILS</b>	<b>52</b>
1 - Informatisation	52
2 - Possibles ouvertures	56
<b>CONCLUSION</b>	<b>58</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>60</b>
<b>ENTRETIENS</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXES</b>	

# **INTRODUCTION**

## INTRODUCTION

### **Conques ... comme un appel...**

Venu inopinément par la voix de France-Culture un matin de mai 1993 alors qu'est inauguré le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale.

Un appel vers un "Trésor"?, vers un "Projet"?, difficile à dire.

Est-il, cet appel, à l'unisson de ce que sont certains parcours professionnels chargés de leur passé et dynamisés par un tournant à prendre?

Est-il à l'unisson des ambitions des Bibliothèques de France ces années-ci?

Est-il porteur de l'empreinte de l'Europe de demain?

C'est en tous cas un appel à construire un pont entre le Moyen-Age et le prochain millénaire, remettant à l'esprit cet aphorisme d'Umberto Saba qui pose question :

*"Le temps est rond; il retourne en lui-même. Et les montres qui servent à l'indiquer devraient elles aussi être rondes. Elles l'ont été en effet : depuis leur invention jusqu'à aujourd'hui. L'usage récemment accepté de donner aux montres une forme carrée, triangulaire, octogonale est un des innombrables petits indices de l'égarement de notre époque. D'un millénaire qui arrive à sa fin."*

### **Conques... comme un défi...**

Pour les Moines du Haut Moyen-Age, la bibliothèque est une des bases de la Culture : "*un Monastère sans bibliothèque est une place forte sans armes*".

Il semble qu'à Conques, en 1993, à l'heure où naît le projet du Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale, la même conception ait prévalu. Mais à ce moment-là, Conques rêve qu'à la bibliothèque en puissance soit associé un monde d'images venues de toute l'Europe, qui fasse fi des frontières de l'espace et du temps.

Comme le projet du Centre, celui de sa bibliothèque est exaltant, porteur du Passé et projeté vers l'Avenir. Il nous apparaît ainsi lors de notre première visite à Conques en juillet 1993. C'est tel aussi que nous l'acceptons.

Ce projet "magnifique", la séduction du lieu, le dynamisme de l'équipe et la confiance entière qui nous est offerte font le reste. Au projet, nous donnons notre complète adhésion.

Ainsi, c'est le lieu du stage qui va déterminer la nature de l'étude.

Nous sommes avertis que tout ce qui est dit de la future documentation de Conques n'est que souhait; nous sommes conscients que les voies ouvertes partent dans multiples directions, que notre expérience antérieure doit s'adapter à ce domaine culturel qui lui est étranger et que, sans aucun instrument, il nous faut accomplir un travail de pionnier.

Sans doute est-ce un léger vertige qui motive alors l'intitulé de l'étude. Il n'a jamais cessé de lui être adapté :

**"LE CENTRE EUROPEEN D'ART ET DE CIVILISATION MEDIEVALE DE CONQUES  
A LA RECHERCHE DE SA VOCATION DOCUMENTAIRE".**

Nous acceptons donc cette mission-là, armés d'une infinie précaution : regardant en arrière puisque le passé professionnel le permet et nous projetant vers l'avenir avec les outils modernes qu'il nous appartient de prospector.

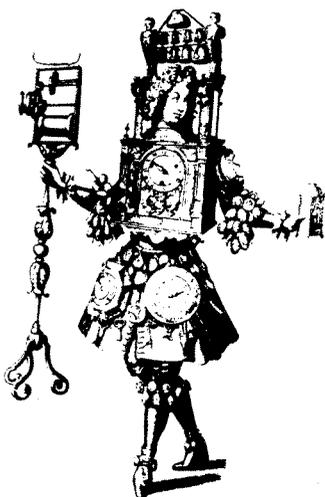
Comme cela nous l'est demandé, nous travaillons à la manière d'un consultant qui approche, réfléchit et donne conseil. Nous sommes portés par la gentillesse et le dynamisme d'une équipe qui vit sa première saison culturelle et doit faire preuve de sa compétence. L'époque du stage favorise la connaissance du contexte culturel et du contexte local.

A la demande de Conques qui désire trouver dans ce travail un outil pour l'avenir de sa bibliothèque, s'ajoute le désir de nos professeurs : profiter de l'expérience acquise pour aider aux décisions et proposer peut-être un modèle qui puisse guider un projet informatique quel qu'il soit.

A ce désir répond tout de suite une remarque : si dans les opérations d'informatisation, les informaticiens réclament tant la présence de bibliothécaires, c'est qu'il existe un ou des savoir-faire dans les bibliothèques que seuls les professionnels savent mettre en marche.

... la mission est lourde et la confiance accordée totale ...

"Laisser des armes", voici ce qu'il nous appartient de faire. Et c'est un peu à la manière des Moines bâtisseurs arrivant sur une terre nouvelle que nous nous mettons au travail.





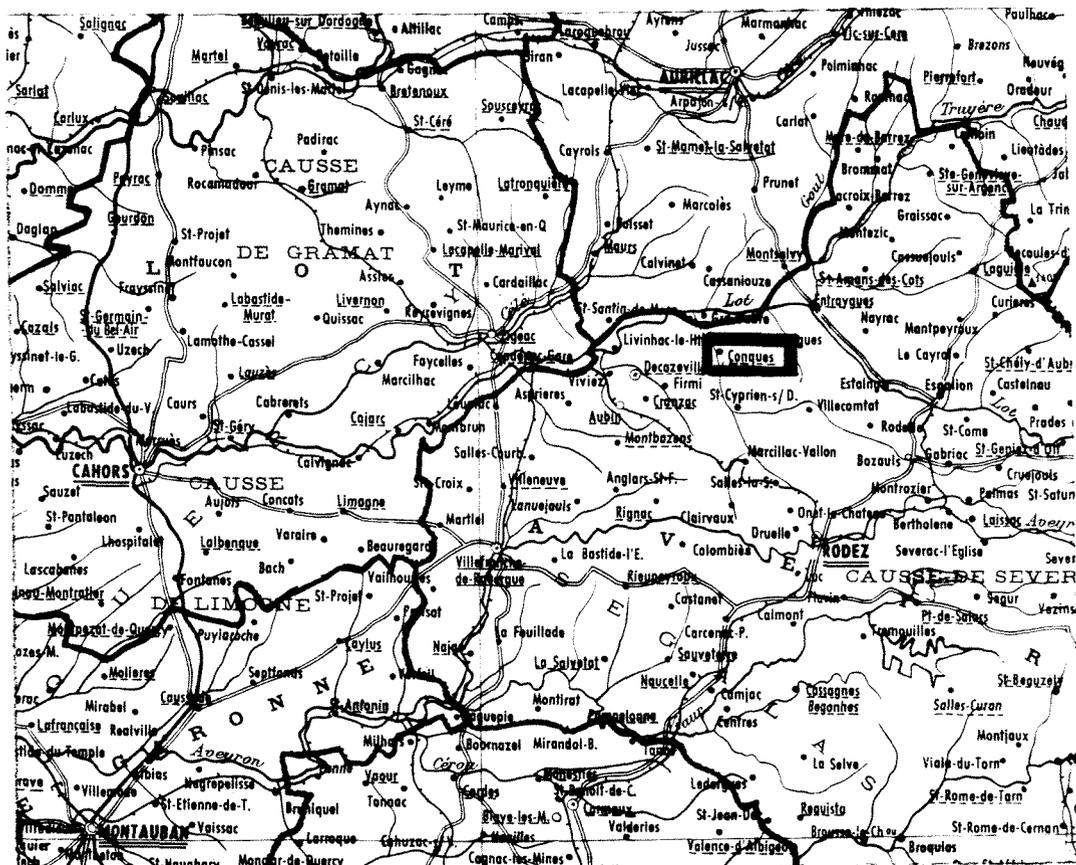
A la manière des Moines bâtisseurs arrivant sur une terre nouvelle,  
nous nous mettons au travail.



**ONQUES**

## CONQUES

Dans la région septentrionale de l'ancienne province du Rouergue, devenue département de l'Aveyron, Conques s'enorgueillit aujourd'hui de son abbatale romane et de son célèbre tympan, de son trésor d'orfèvrerie médiéval prestigieux et de son village sorti intact du lointain Moyen-Age.



L'histoire nous apprend comment l'implantation d'un monastère bénédictin au IX<sup>e</sup> siècle, les largesses royales ou impériales à son égard, celles aussi attribuées à une jeune martyre chrétienne du nom de Sainte Foy dont les reliques y sont vénérées au Moyen-Age, la notoriété qui s'ensuit pour Conques en font une étape importante sur l'un des quatre chemins français menant les pèlerins vers le tombeau de l'Apôtre Jacques en Galice.

Un certain Ermold le Noir, dans un poème latin du IX<sup>e</sup> siècle, parle d'un "Autrefois de Conques" : *"Autrefois asile de bêtes fauves et des oiseaux mélodieux, ce lieu était resté inconnu de l'homme que rebutait son aspect sauvage."*

Plus de onze siècles nous séparent de Louis le Pieux qui donna son nom à Conques (du latin "concha" qui signifie coquille), sans doute à cause du relief en creux, du cirque creusé par la rivière l'Ouche au point où la rejoint le Dourdou. Mais le havre de paix qu'est Conques saisit toujours autant le touriste, le marcheur, le pèlerin du XX<sup>e</sup> siècle.

La légende dit que Saint Jacques le Majeur apparut en songe à Charlemagne lui disant : "*Tu n'as qu'à suivre le chemin d'étoiles*".

Ils furent, ils sont des milliers à pérégriner vers Compostelle (Campus stellæ : le champ de l'étoile) où une étoile permit en l'an 800 la découverte du corps de Saint Jacques.

1 000 ans plus tard, les routes de Compostelle sont devenues le premier itinéraire culturel d'Europe, soutenu par le Conseil de l'Europe.

José Maria Ballester qui en a la charge parle d'un patrimoine européen dont nous avons tous la responsabilité.

Au-delà des aspects touristiques, folkloriques, des enrichissements culturels ou spirituels, la démarche sur les "chemins de Saint Jacques" continue à être une aventure...

A Conques, nous sommes sur un chemin où les cultures se mélangent et se respectent.

L'entreprise de la petite commune de 400 habitants qui vient de lancer le défi d'entrer dans la modernité est une aventure. A sa suite, notre travail sera sans doute aussi une aventure. Mais la leçon du lieu commande.

Alors, si en 1837, Prosper Mérimée se disait en arrivant à Conques "*nullement préparé à trouver tant de richesses dans un pareil désert*", il faudrait bien que dans les années qui viennent les lecteurs - pour qui nous travaillons ici - puissent en dire autant.

## 1 - LE CENTRE EUROPEEN (1)

D'un site qui fut essentiellement "culturel", le projet du Centre européen est de faire un site "culturel" aussi, s'affirmant "lieu de mémoire" pour l'Europe d'aujourd'hui et pôle culturel international.

A Conques où le patrimoine se définit comme un "trésor", où "l'église est le plus somptueux reliquaire" (André Maurois de l'Académie française), que sera le fonds de la bibliothèque du Centre européen, à quelles missions doit-il répondre, à quels outils doit-il se confier pour être trait d'union entre l'Europe du Moyen-Age et celle de demain?

L'objectif que se fixe le Centre européen en mai 1993 est triple :

- recherche
- formation
- offre culturelle et touristique.

Il serait un peu long de s'étendre sur les perspectives d'activité du Centre européen, le lecteur se reportera pour s'en informer aux documents joints en annexe.

Mais il convient de dire que la gestion du Centre européen est assurée par l'Association pour le développement économique de Conques (ADEC) créée en janvier 1993 et régie par la loi de 1901. Le Directeur est assisté par un Conseil d'administration et un Comité scientifique.

Et nous relevons dès à présent les orientations de mai 1993 qui citent :

- l'ouverture d'un centre de documentation historique (2),
- des recherches bibliographiques préalables à la constitution d'un fonds documentaire,
- la constitution d'une base de données et la perspective de consultation à distance de fonds disséminés,
- l'existence d'un lien avec l'Université de Toulouse - le Mirail matérialisé par la signature d'une convention où il est fait mention d'une "future banque de données informatisées mise à la disposition de l'Université".

Une bibliothèque municipale (3) existe à Conques. Dans ses locaux, les lecteurs conquois, mais aussi ceux qui sont de passage, peuvent trouver les ouvrages du dépôt de la bibliothèque départementale de l'Aveyron (4) et un fonds de 1 700 documents (ouvrages et articles de périodiques) appartenant à la commune de Conques. Les thèmes privilégiés y sont : Conques, les chemins de Saint Jacques, l'art roman.

Mais il y a, avec l'ambitieux projet du Centre européen, la nécessité d'une documentation qui soit digne de ce qui a été présenté comme un "pôle européen pour la recherche en civilisation médiévale".

---

(1) par commodité, nous dirons le Centre européen à chaque fois qu'il s'agit du Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale de Conques

(2) pour Centre de documentation historique et pour qu'il n'y ait pas confusion avec le Centre européen, nous dirons "Bibliothèque"

(3) pour bibliothèque municipale, nous dirons "BM"

(4) pour bibliothèque départementale de prêt, nous dirons "BDP"

Naît alors l'obligation d'une préfiguration de cette documentation. Elle fait l'objet de notre travail durant l'été 1993 et reçoit la mission de :

- motiver les responsables (Comité scientifique et partenaires financiers),
- constituer un outil de départ pour la future Bibliothèque : préparation des premières acquisitions,
- guider le choix du logiciel,
- répondre aux questions posées sur l'avenir,
- se situer par rapport aux autres établissements documentaires.

## **2 - PERSPECTIVES DU TRAVAIL**

La perspective du travail est d'abord d'être une réflexion sur les buts et objectifs exposés sommairement plus haut, réflexion faite à partir des besoins du lecteur et menant à la définition du service à offrir.

Le travail veut aussi être un instrument d'aide à la gestion future, d'aide surtout à la projection des activités à mettre en œuvre.

Cet instrument se met au service d'une stratégie, laquelle englobe une suite d'actions qu'il importe de définir. Certaines, plus délicates, l'informatisation en particulier, nécessiteront un développement détaillé.

Il est difficile de savoir jusqu'où le temps imparti permettra de conduire le travail. Il importe donc qu'il soit clair, précis, accompagné de repères facilitant la prise de relais. Un guide sera joint en annexe à cet effet.

La Bibliothèque, comme le Centre européen, naît d'une volonté de pari sur l'avenir. Ce travail veut lui donner une assise solide insérée dans des réseaux documentaires constitués au sein desquels elle souhaite travailler.

L'instrument constitué ne pourra en aucun cas être considéré comme immuable.

Il ne sera valable postérieurement qu'utilisé dans une honnête attitude de remise en cause, laquelle s'appuiera sur une appréciation de la qualité du service rendu.

## **3 - PLAN DU TRAVAIL**

Nous partirons de l'analyse des demandes de toutes natures, nous mettrons en lumière le "Projet-Conques/Projet d'Europe" puis nous nous interrogerons sur les moyens de passer des missions aux fonctions de la Bibliothèque.

A compter de là, notre étude, de par le temps réduit qui lui est imparti et de par les souhaits des responsables du Centre européen, se limitera à une première approche du fonds à constituer puis, s'étant interrogée sur l'environnement documentaire, elle essaiera de construire un outil d'aide à la décision pour les choix informatiques et d'aide à la réalisation de l'informatisation à venir.

**- I -**

**L'OFFRE DE SERVICE**

# I - L'OFFRE DE SERVICE

## 1- ANALYSE DE LA DEMANDE

Toute politique documentaire repose d'abord sur une réponse à des besoins, exprimés ou non.

A Conques, il convient de cerner ces besoins; pour cela, de nous reporter à ce qui a pu guider les décideurs de la création du Centre européen.

Nous disposons de l'enquête-clientèle de 1991 réalisée par C. Jousset, consultante en tourisme, et du rapport d'audit de la société Mack : deux études qui ont conforté les décideurs au moment de la création du Centre européen.

Elles nous permettent de cerner une demande liée au tourisme et à une population essentiellement estivale. Les chiffres pris en compte sont ceux de juillet et août pour les années considérées.

La mission du Centre européen n'est pas uniquement une mission culturelle mais, nous l'avons vu, une mission de formation et une mission de recherche également.

La mission formation est liée aux activités "Classes du patrimoine".

La mission recherche est à rattacher aux organisations de colloques et journées d'étude au Centre européen.

Pour l'instant, nous ne pouvons que nous reporter aux résultats d'une enquête que nous avons effectuée lors du colloque qui s'est tenu en juillet 1993 : le 4ème colloque international sur la traduction des textes médiévaux. Il est important de souligner que ce colloque, de par son sujet, est représentatif des perspectives d'activités du Centre européen, qu'il concerne un public de chercheurs de haut niveau ayant des exigences documentaires très pointues.

### A - La demande des touristes

Conques est fréquenté par 400 000 visiteurs par an, dont les 3/4 entre juin et décembre et 42% en juillet et août. Cette fréquentation semble stable depuis 1991; 18% des touristes visitent le Trésor, "pièce maîtresse de l'image de Conques".

L'enquête-clientèle de 1991 est une enquête sur le terrain, elle a été réalisée du 17 juin au 12 octobre 1991.

935 personnes ont été interrogées .

Profil général :

- 22% cadres supérieurs,
- 24% retraités,
- 4% étudiants,
  
- 40% lisent régulièrement des revues d'actualité politique ou sociale,
- 29% lisent régulièrement des revues littéraires, scientifiques, historiques.

L'enquête révèle que 19% des visiteurs ont recherché de l'information sur place. La demande portait sur :

- le village de Conques : 38%
- l'environnement touristique : 21%
- l'art roman : 15%
- Saint Jacques de Compostelle : 14%.

13% des visiteurs se déclarent insatisfaits de la documentation sur le site. Il s'agit de vacanciers cultivés ayant une connaissance du site préalable à leur arrivée, ayant des demandes assez pointues.

L'enquête-clientèle de 1991 permet aussi une approche du budget-temps des touristes de Conques. Il paraît important d'en faire ressortir des éléments.

Les touristes sont à 86% des "touristes de passage" qui, surtout en saison d'été, passent de 2 h à une demi-journée dans le village. Parmi les 35% restant la demi-journée, 10% auraient souhaité davantage de documentation (on peut néanmoins se demander s'ils auraient été la chercher à la Bibliothèque?), 16% en tous cas se disent intéressés par l'art roman.

Les touristes qui passent une journée entière à Conques (sensiblement plus nombreux en arrière-saison) se disent attirés par l'art roman à 21%. Un quart de ceux-là est composé de touristes ayant une démarche culturelle qui profitent des vacances pour découvrir les sites.

Les touristes en étape qui restent à Conques entre plus d'une journée et 3 jours représentent 10% de l'ensemble. Leur démarche est culturelle (35% pour le patrimoine historique - 21% pour l'art roman) ou religieuse (13%). En tous cas, 41% de ces touristes recherchent des renseignements sur l'art roman.

Les touristes restant 3 ou 4 jours représentent 4% de la clientèle totale. Parmi eux il y a une forte proportion d'étrangers (18% de Britanniques); ils marquent un grand intérêt pour l'art roman, signalent un manque de documentation et regrettent le peu de renseignements en langues étrangères.

## **B - La demande pédagogique**

Le Centre européen veut favoriser la présence à Conques de "Classes du patrimoine". Il s'agit de permettre l'approche du patrimoine par les élèves des classes françaises du CE1 à la terminale.

Ceci se fait à l'initiative du Ministère de l'Education, du Ministère de la Culture et de la Caisse nationale des Monuments Historiques. L'environnement naturel de la région du Rouergue, le patrimoine historique, architectural, artistique de Conques s'y prêtent à merveille et depuis plusieurs années, des classes du patrimoine se déroulent à Conques.

La qualité des équipements du Centre européen devrait rendre plus aisée encore la pratique des ateliers manuels (taille de pierre, dorure, ...). Mais pour l'instant il manque tout support documentaire à la pédagogie.

La perspective étant l'extension de ces classes du patrimoine à des classes étrangères - des contacts ont déjà été pris avec l'Espagne (Saint Jacques de Compostelle) et l'Allemagne (Bamberg) - la nécessité d'une documentation adaptée n'en est que plus urgente...

Le partenariat avec l'Ecole Boule oblige à prendre en compte la spécificité de son enseignement : atelier de gravure ornementale qui sera tous les ans organisé à Conques. Des cours de dessin seront donnés à Conques avec pour thèmes : le Trésor, Conques et la région.

Il faudra une documentation associée à tout ceci en même temps qu'aux stages de sensibilisation aux arts et techniques du Moyen-Age, qu'aux stages de formation aux métiers du patrimoine.

## **C - La demande des "chercheurs"**

"Lieu de référence pour la recherche" : c'est ainsi que se baptise le Centre européen en mai 1993. Un tel lieu ne peut se concevoir sans une documentation avec laquelle les chercheurs, les historiens, les érudits locaux puissent travailler. Il va de soi que ces professionnels de la recherche ont déjà ailleurs leurs habitudes de travail. La future bibliothèque ne sera utile pour eux, ne les attirera que s'ils trouvent à Conques une documentation complémentaire de celle qu'ils ont ailleurs. Sans doute est-ce ainsi que les orientations de mai 1993 parlent d'un "fonds documentaire unique en Europe", et ceci est souligné.

Le premier colloque qui a eu lieu en juillet dernier s'intéressait à la "Traduction des textes médiévaux". Les deux suivants auront pour thèmes "Enfer et paradis" et "L'aristocratie féodale dans l'Europe médiévale".

Tous concernent donc le Moyen-Age mais le domaine est vaste... Comment répondre, se préparer à répondre aux demandes à venir?

Il a paru judicieux d'établir un questionnaire à l'adresse des congressistes présents en juillet. Ce questionnaire avait un triple but :

- connaître la nature de la demande des "chercheurs" internationaux venant à Conques dans un but précis,
- savoir s'il y avait une attente de chercheurs ayant une longue habitude de la pratique documentaire quant à des moyens nouveaux de se procurer la documentation,
- savoir aussi si des projets de "consultation à distance de fonds spécialisés disséminés" éveillaient l'intérêt des chercheurs.

**Questionnaire d'enquête distribué auprès des participants  
au 4ème colloque international  
sur la traduction des textes médiévaux.  
Juillet 1993**

Sur une cinquantaine de questionnaires distribués, nous avons obtenu 16 réponses.

Les non-réponses sont dues à des personnes :

- pressées de partir : dernier jour du colloque
- se sentant peu concernées
- ne comprenant pas les questions ...

L'analyse porte donc sur 16 réponses distribuées ainsi :

Personnes originaires de :

- Etats-Unis : 4
- Grande-Bretagne : 2
- Pays-Bas : 2
- France : 2
- Japon : 2
- Canada : 1
- Belgique : 1
- Egypte : 1
- Australie : 1

**I - La 1ère série de questions visait à analyser la demande en matière de documentation.**

Souhaitaient pouvoir :

- compléter leurs informations sur le thème du colloque 6
- trouver une réponse aux bibliographies citées 1
- trouver une documentation sur
  - . Conques 12
  - . l'histoire régionale médiévale 11
  - . les trésors médiévaux 7
  - . les chemins de Saint-Jacques 8
  - . un thème à préciser 4
- réponses :
  - thème du colloque + publications des orateurs ) 1
  - spiritualité médiévale ) 1
  - hagiographie ) 1
  - architecture et sculpture du Moyen-Age ) 1
  - musique du Moyen-Age ) 1
  - histoire et littérature occitanes ) 1
- effectuer à Conques des études personnelles 7  
mais 6 seulement envisageraient de poursuivre à Conques leur séjour.

Le peu d'attente vis-à-vis d'une documentation sur place peut s'expliquer par l'expresse motivation des personnes interrogées pour les conférences et le peu de liberté dans l'emploi du temps; la nécessaire présence d'une documentation est pour les chercheurs une évidence. Les souhaits, quand ils s'expriment, vont vers une documentation sur des thèmes en lien avec le lieu.

Permettre à des chercheurs de pouvoir poursuivre sur place leurs études personnelles serait un "luxe" que les interrogés reconnaissent comme tel.

## **II - La 2ème série de questions visait à percevoir les habitudes de travail et les moyens utilisés ailleurs**

Nous ne retiendrons que deux choses :

- 6 personnes seulement ont utilisé des catalogues informatisés
- 5 ont eu recours (occasionnellement semble-t-il) à des banques de données informatisées.

Du dialogue avec certains d'entre eux, il convient de constater que les "chercheurs médiévistes" ont et gardent des habitudes de travail "traditionnelles", savent où et comment se procurer des documents d'accès difficile et sont peu enclins à changer leurs habitudes face aux moyens informatiques nouveaux.

Lors du colloque, la librairie Silœ Jouanaud de Toulouse a disposé un stand de 1 400 ouvrages en français, évalués à 28 000 F, un autre d'ouvrages en anglais dont l'estimation n'a pas été faite.

Tous les ouvrages se rapportaient au thème du colloque, et la Bibliothèque ne devra pas omettre les thèmes des futurs colloques.

L'indication est donnée ici pour bien prouver qu'il s'agit d'une demande difficile, coûteuse et que l'on ne peut négliger sous peine de léser l'image de marque de Conques.

Nous souvenant de ce qui est écrit à propos des missions du Centre européen :

*"Le TRESOR est un legs précieux fait à Conques pour l'Europe de demain"*

et

*"Il faut constituer à Conques une base de données unique en Europe",*

nous sommes tout à fait convaincus d'être au travail sur un projet ambitieux. Il est néanmoins maintenant décidé avec les Responsables du Centre européen que l'étude prenne en compte les demandes des différents publics, ainsi qu'elles ont été analysées plus haut.

C'est avec cette nouvelle donnée que se poursuit notre travail.

## **2 - ANALYSE DE L'EXISTANT**

### **A - Pourquoi une analyse?**

Constituer un fonds de bibliothèque, c'est d'abord se fixer des orientations car on ne peut tout avoir sur tout. Se renseigner sur les fonds existant ailleurs permet de déterminer les priorités. Parmi les demandes analysées, quelles sont celles qui ne peuvent être satisfaites ailleurs, quelles sont celles qui doivent être satisfaites sur le lieu malgré tout?

Il y a au cœur de cela un désir de complémentarité et d'efficacité.

Dans la suite du travail, il faudra se déterminer pour un vocabulaire d'indexation.

Le souhait a été exprimé du départ de travailler en collaboration. Ce repérage préliminaire y aidera.

Pour qu'un service soit de qualité, il ne peut être omis de réorienter un lecteur vers d'autres sources en cas de non réponse à sa demande. Le résultat d'une analyse de l'existant peut permettre la constitution et l'utilisation d'un fichier de "fonds en art et civilisation médiévale", car rien d'exhaustif en la matière n'existe qui puisse être utilisé par la Bibliothèque.

Enfin, il est déjà envisagé à Conques de faire des échanges de publications à partir de celle qui paraîtra bientôt. Le fichier d'adresses rendra le travail plus aisé.

### **B - Les outils de l'analyse**

Les moyens dont nous pouvions avoir l'usage à Conques ont été utilisés : consultation d'Oriadoc et de Télélab sur minitel.

Nous avons eu recours au Centre régional du CCN (1) de Toulouse, au répertoire Oriente-Express de la BPI (2) pour compléter les listes.

### **C - Relevé de l'analyse**

Des fonds multidisciplinaires ont été relevés dans la région Midi-Pyrénées et les régions voisines, ceux des BM de l'Aveyron : Rodez, Millau, Decazeville, Villefranche-de-Rouergue, ceux des BM de Saint-Etienne et du Puy-en-Velay, ceux des BM de Toulouse, Montpellier, Albi.

Des fonds Art et Histoire existent dans les BM, BU (3) ou bibliothèques d'UFR (4) de Toulouse, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Montpellier, toutes villes situées à moins de 350 km de Conques.

Sur l'ensemble du territoire français, 53 centres de documentation ou bibliothèques annoncent un fonds sur le Moyen-Age. Et 16 unités ou groupements de recherche CNRS (+ 2 en cours de constitution) s'intéressent au Moyen-Age. Deux d'entre eux relèvent de l'Université de Toulouse.

A Toulouse aussi il faut signaler une bibliothèque à l'Institut catholique, à la Direction des Antiquités Historiques et bien sûr le Centre régional de documentation du Patrimoine.

---

(1) CCN : Catalogue collectif national (de périodiques)

(2) BPI : Bibliothèque publique d'information

(3) BU : Bibliothèque universitaire

(4) UFR : Unité formation recherche

Outre les fonds de bibliothèques privées ou spécialisées dans la région : Compagnons du Devoir à Albi et Rodez, Centre de documentation médiévale de Figéac-en-Quercy (Commanderie des Templiers) ..., il y a les fonds ouverts à tous des Archives départementales.

Nous signalons aussi la présence du Centre international de documentation occitane à Béziers, du Centre national d'études cathares à Villegly (Aude), du Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc à Carcassonne, du Service régional d'Archéologie à Toulouse, tous pourvus de documentation.

Quelques sondages nous permettent de dire que des centres de documentation médiévale sont nombreux en Allemagne, en Espagne, aux USA. L'enquête sera longue mais va de pair avec les futures activités du Centre européen : il faudra songer à de rapides contacts avec l'Allemagne et l'Espagne.

Revenons en France et mettons en vedette :

- la Bibliothèque Forney, la BU d'Art et Archéologie, la Bibliothèque du Louvre, la Bibliothèque du Musée des Arts et Traditions populaires, toutes parisiennes,
- la Maison du Moyen-Age à Poitiers : constituée par la récente association de la BM, de la BU, du CESCUM (1), du Service régional de l'Inventaire et de l'Abbaye de Ligugé,
- le Musée National du Moyen-Age aux Thermes de Cluny,
- la BU de Toulouse et la bibliothèque de l'UFR d'Histoire de l'Art du même endroit.

Parce que les premières sont lieux de référence en histoire de l'art (le CADIST (2) d'histoire médiévale est à la BU de Poitiers), parce qu'avec l'Université de Toulouse des liens existent déjà, il y aura urgence à prendre des contacts avec ces bibliothèques et à évoquer un travail conjoint.

Faisons aussi surgir de nos collectes :

- le Centre international d'Art Mural à Saint-Savin (Vienne),
- le Centre de l'Enluminure à Moissac (Tarn et Garonne),
- le Centre international de documentation et de recherche du Petit Palais d'Avignon : peinture des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles,
- le Centre de l'Enluminure et de l'Image Médiévale à l'Abbaye de Noirlac (Cher),
- le Centre international du Vitrail à Chartres.

Et n'omettons pas de nous tenir informés du projet d'une Bibliothèque nationale des arts : si déjà des orientations se dessinaient, il serait important d'en tenir compte.

---

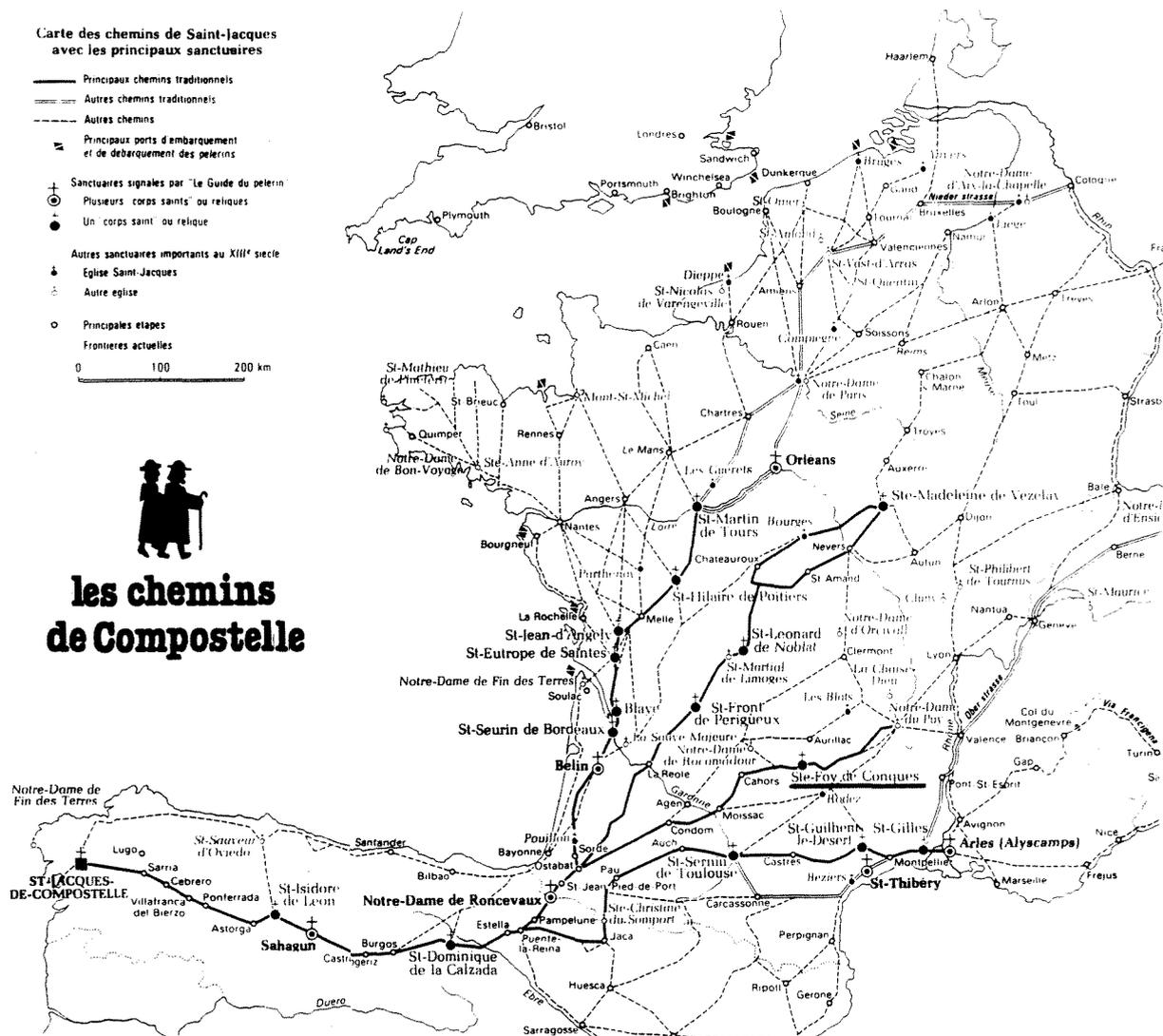
(1) CESCUM : Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

(2) CADIST : Cellule d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

### 3 - EMERGENCE D'UN PROJET

#### A - Les chemins de Saint-Jacques

Conques en Aveyron est une étape sur l'un des chemins français de Saint-Jacques. Les historiens ont affirmé que le pèlerinage de Saint-Jacques avait été l'un des éléments essentiels de la construction de l'Europe. Les nombreux marcheurs qui parcourent aujourd'hui le chemin du Puy à Moissac (ou vont même plus loin) découvrent le patrimoine architectural et naturel du chemin, qualifié comme étant le "plus gigantesque et le plus somptueux musée d'Europe".



Mais la dynamique de mobilité des marcheurs n'est pas seulement géographique, le regard du marcheur - c'est bien connu - s'intériorise pour rejoindre ses interrogations sur lui, sur ses origines...

Le fait religieux qu'est le pèlerinage de Saint-Jacques fût une synthèse créative harmonieuse entre l'architecture, la sculpture, la littérature, la musique. Si nous le savons, c'est parce que l'écrit, les bibliothèques y ont participé. Alors, à l'heure où politiciens, économistes, historiens, artistes se mobilisent pour l'Europe, aux bibliothèques de le faire aussi...

Cet attrait éveillé à Conques par le Moyen-Age nous reporte vers un âge où se forgeaient une foi et un élan communs. Il y avait comme une dynamique dans la société où évoluaient l'économie et la technique, l'Europe vivait en pleine éclosion culturelle. Il faudra que le fonds de la Bibliothèque traduise tout cela.

## **B - L'itinéraire culturel**

Un itinéraire culturel européen est lancé en 1987 par le Conseil de l'Europe sur l'"Itinéraire des chemins de Saint-Jacques". Il a donné lieu à des réalisations pratiques de revitalisation des structures d'accueil, de mise en valeur culturelle des édifices, de signalisation du chemin de manière à répondre aux objectifs du Conseil de l'Europe pour rendre visible aux Européens leur identité culturelle commune, sauvegarder le Patrimoine, développer socio-culturellement et économiquement les régions, éveiller un tourisme de qualité, permettre les contacts entre populations européennes et donner un sens à leurs échanges.

Bien des points de similitude apparaissent entre ces perspectives-là et celles du Centre européen; la Bibliothèque devra prendre en compte les "chemins de Saint-Jacques".

## **C - Conques**

Xavier KAWA-TOPOR, le directeur du Centre européen, dans son mémoire de DESS (1992) intitulé "Poitou-Charentes : Penser le Patrimoine régional à l'échelle de l'Europe", estime, quant à lui, que le renouveau compostellan ne constitue pas un fait majeur. La réalité du pèlerinage est souvent intangible, de toutes manières marginale. Un itinéraire ne peut être une fin en soi et ce qui le soutient relève de motivations insondables.

Par contre, l'importance du Patrimoine de pierre est incontestable, symbolique. A la pierre s'attachent l'immobilité, l'immuabilité. Un repère enraciné dans le sol est "lieu de mémoire".

Conques au Moyen-Age (XI<sup>e</sup> siècle) était connu avant la grande affluence sur les chemins de Saint-Jacques et rayonnait de lui-même. Aujourd'hui, les historiens viennent à Conques, non sur une étape des chemins de Saint-Jacques. Il importera de sélectionner des références pour eux.

## **D - L'identité culturelle européenne**

Arrêtons-nous sur la vocation européenne du Centre de Conques. Reportons-nous au Projet n° 10 "Culture et régions" du Conseil de l'Europe : il est issu d'une étude menée par lui depuis 1983 et il donna lieu à la Conférence européenne "Enjeux culturels pour les régions d'Europe", organisée à Lyon en octobre 1991. Il est intéressant de remarquer que des responsables politiques, des acteurs culturels, des experts, des chercheurs, des associations y ont participé. Il est souligné que la Culture est un vecteur de solidarité. Aux acteurs de cette Culture, il est rappelé deux objectifs : le développement régional et la mise en réseau des régions d'Europe.

- Insistance est faite aux villes, aux états, pour une implication dans "l'Europe des Régions".
- Insistance est marquée pour des projets de coopération Système éducatif - Culture.
- Insistance est donnée à la nécessité d'une dimension européenne aux cadres culturels existants.

Ce sont des arguments qui confortent l'initiative de Conques.

## **E - L'engagement politique**

L'UNESCO, en disant que tout appartient à l'Histoire, que toute la nature laisse des traces et que le monde change de façon accélérée, en remarquant que, faute de sacrifier l'essentiel, nous risquons de le voir disparaître sous nos yeux, retient des biens choisis pour les faire figurer sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité. Ces biens sont appelés à susciter par leur exemplarité des politiques nationales ou locales.

Ensuite, il est demandé aux instances politiques d'agir. En mai 1992, le Ministre de l'Education nationale et de la Culture, dans son "Introduction aux travaux du groupe Création culturelle, compétitivité et développement du Territoire", cite parmi les priorités pour la mise en œuvre du XI<sup>e</sup> Plan "la Formation à une conscience européenne du Patrimoine".

Le traité de Maastricht, dans son article 128, souligne qu'en matière de culture, l'action première revient aux états; la stratégie du Marché unique voulue par Jacques Delors parle de croissance supplémentaire avec des effets sociaux et territorialisés entraînant des politiques de développement régional.

Ainsi donc le Projet de Conques s'inscrit dans les contextes politiques français et européen.

La Bibliothèque, quant à elle, devra permettre une approche historique et artistique du Patrimoine de Conques, elle sera "*lieu de mémoire*" et "*unique en Europe*".

## **F - Les conséquences économiques**

S'il y a risque d'une instrumentation économique de la Culture, il faut néanmoins prendre en compte les flux économiques générés par l'existence d'un patrimoine monumental.

Le Patrimoine - et la Bibliothèque y participera - est source de :

- croissance indirecte  
Car une qualité de l'environnement intellectuel et culturel joue un rôle d'épanouissement pour un esprit de création, d'initiative, de projet.
- croissance directe surtout  
Par la valorisation touristique du Patrimoine.

Dans des régions déshéritées, les gisements patrimoniaux peuvent avoir un rôle redistributif. Mais attention, si le développement culturel est un levier social, il y a aussi le risque qu'une exploitation touristique exacerbée conduise à déposséder les riverains de leur Patrimoine. Il faudra que, à la Bibliothèque, Conquois et Aveyronnais trouvent leur place.

## **G - Les liens locaux**

Le Centre européen, est né du Centre culturel de Conques, de son dynamisme et de son souhait d'envergure européenne.

La Bibliothèque, s'engageant auprès du Centre européen, n'en néglige pas pour autant les autres initiatives conquoises.

A Conques un gros travail se fait pour la valorisation du Patrimoine : restauration de l'Abbatiale, mise en valeur du Trésor, sauvegarde de l'environnement villageois.

Il appartient à la Bibliothèque de créer des relations entre les œuvres écrites et l'architecture, l'histoire du lieu. Il y a là une trame à tisser qui fait partie du Projet Conques. Trop souvent le patrimoine des Bibliothèques est singularisé, coupé du reste du Patrimoine. Conques, et le lieu le sert, ne le veut pas. La Bibliothèque fait partie de l'espace culturel conquois lors de sa naissance, elle doit y demeurer. Il importera lors de la constitution du fonds de garder cette perspective-là.

## **H - Le Projet**

Jacques le Goff nous dit que l'unité spirituelle de l'Europe nous reste sous la forme d'un héritage. Qu'il est important de faire effort pour ressaisir cet héritage et constituer quelque chose de nouveau, lien entre le passé et la création.

Ce quelque chose à constituer revient au Centre européen, revient à la Bibliothèque.

N'est-ce pas une recherche de même nature qui a conduit cette année la pose des premiers vitraux de P. Soulages dans l'Abbatiale? Les vitraux attirent en tous cas l'admiration de la critique, posent la question de la création artistique au XX<sup>e</sup> siècle. Est-ce en lien ou en opposition à la création d'autrefois?

## 4 - DEFINITION DES FONCTIONS

Les missions qu'une approche du domaine culturel nous ont permis de mettre en lumière, qu'elles soient réponses à des demandes ou émergences nouvelles occasionnées par la naissance d'un projet, vont entraîner pour la future Bibliothèque des tâches qu'il convient de définir.

La définition passe par une conception de service et c'est en professionnels des bibliothèques, cette fois, qu'il faut se situer.

Les fonctions de la Bibliothèque prennent en compte les missions examinées plus haut.

- Aide à la recherche  
Comment constituer scientifiquement une bonne documentation, quelles priorités lui accorder, faut-il envisager la création d'un produit documentaire, comment assister le plus efficacement possible le lecteur?
- Convivialité des lieux  
Bonne disposition des locaux, des ouvrages dans les locaux, simplicité et efficacité des moyens d'accès à la documentation, heures d'ouverture judicieuses...
- Effort pédagogique lié aux stages  
Documentation en accord avec les thèmes des stages prévus, suggestions pour les stages futurs.
- Constitution d'un catalogue informatisé de bonne qualité qui soit adapté aux diverses catégories de public.

A ce point de notre étude, il eût fallu définir les tâches relevant :

- du Service public : inscriptions des lecteurs, prêts, demandes de prêts à l'extérieur,
- du Service interne : acquisitions, traitement, catalogage...

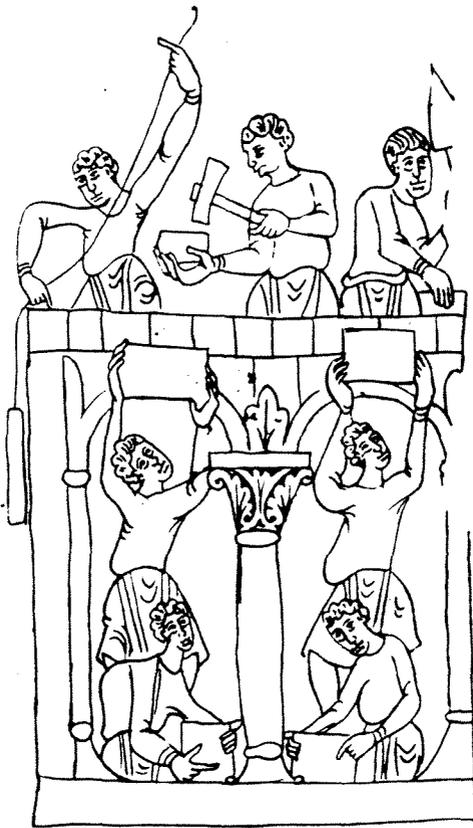
Parce que le projet s'inscrit pour l'instant dans l'existence de la BM de Conques, qu'il est envisagé dans un premier temps d'y placer les ouvrages, d'y recevoir les lecteurs, d'y adapter le même mode de classement (Dewey), il nous est demandé de limiter l'étude à la préparation du premier fonds nécessaire et à la constitution de la future base de données.

Parce qu'il est choisi de donner la priorité aux ouvrages, il nous est recommandé de nous limiter pour l'instant aux monographies seules.

Les périodiques feront l'objet d'une étude supplémentaire en y associant un projet échange de revues, Conques préparant la sortie d'une publication pour janvier 1994.

Les documents sonores et audio-visuels ne seront pas non plus évoqués, il suffira seulement de s'assurer que le système choisi puisse dans l'avenir les prendre en compte.

## 5 - LES ACTEURS DU SERVICE



*On bâtissait en l'an mille.  
XIe s. Bibliothèque Nationale*

Les bibliothécaires d'art et d'histoire exercent dans un domaine où le savoir de spécialité l'emporte sur tous les "savoir-faire" qui lui sont associés. Mais la tendance qui voulait que dans les bibliothèques ou centres de documentation des établissements liés à l'histoire de l'art soient présents des spécialistes de la discipline commence à s'infléchir. Ne serait-ce que par la nécessité de faire appel à des spécialistes des techniques des sciences de l'information. L'informatisation en est le prétexte... Le dialogue avec les chercheurs s'en trouve modifié et plus délicat.

Le bibliothécaire doit-il privilégier le savoir ou le savoir-faire? C'est en fait la question de l'imbrication de deux services, de deux métiers : bibliothécaire et documentaliste.

La difficulté vient de ce que la fonction documentaire est la plus visible, la plus liée aux activités et aux productions de l'établissement. Ce sera sans doute le cas pour Conques : expositions, publications, cours.

Cela risquera-t-il de faire oublier les tâches bibliothéconomiques situées en amont : collecte, traitement ... ?, le tout devant être assuré par les mêmes personnes.

Les acteurs du futur service devront-ils être des spécialistes du "contenu" ou plutôt du "contenant"? La valeur accordée à un aspect risque de porter préjudice à l'autre.

Puisque Conques va réfléchir à l'informatisation de sa documentation, il est important de comprendre qu'à la fonction "documentaire" qui demeure, s'ajoute une mission de "médiation" basée sur la maîtrise des techniques de repérage et d'accès aux documents.

## **6 - CONCLUSION**

Missions et objectifs sont confiés à la Bibliothèque par le Centre européen à charge pour elle de les traduire en buts à atteindre.

Pour ce faire, il lui faudra des moyens qu'il convient maintenant de quantifier.

Les chapitres qui suivent seront pour les décideurs une aide à la mesure des moyens.

**- II -**

**CONSTITUTION DU FONDS**

## II - CONSTITUTION DU FONDS

### 1 - ORGANISATION

Schématiquement, nous pouvons dire que notre public se constitue de :

- scolaires :  
les âges s'étalant du CE1 à la terminale,
- grand public :  
ayant ou n'ayant pas eu une initiation à l'art roman, à l'histoire médiévale,
- érudits, chercheurs :  
en art, histoire médiévale ou locale.

Par commodité, nous scinderons notre public en 4 niveaux :

- le niveau 1 : enfants et adolescents,
- le niveau 2 : grand public sans connaissance particulière,
- le niveau 3 : public ayant déjà, de par les études ou les intérêts personnels, une connaissance en art et histoire médiévale,
- le niveau 4 : spécialistes.

Il est rationnel de faire les choix suivants :

- l'art roman concernera les niveaux 1 - 2 - 3
- la civilisation médiévale, les niveaux 1 - 2 - 3
- Conques et le Rouergue roman, les niveaux 1 - 2 - 3 - 4
- les chemins de Saint-Jacques, les niveaux 1 - 2 - 3 - 4.

Il est bien sûr impensable d'avoir à Conques toute la documentation spécialisée concernant 10 siècles d'art et d'histoire. Alors Conques se propose de retenir un thème qui sera l'image de marque de la Bibliothèque et qui devra avoir une ambition d'exhaustivité. Le choix en est délicat et notre travail doit en permettre une approche.

Le premier soin est de se référer à ce qui existe ailleurs, le deuxième de se laisser guider par le lieu.

Plusieurs thèmes retiennent l'attention des responsables :

- l'orfèvrerie médiévale, avec peut-être restriction aux Trésors,
- les troubadours,
- le bois,
- les techniques des arts médiévaux.

Très vite deux thèmes ont été abandonnés : le 2ème parce qu'existe à Béziers un Centre de littérature occitane avec une bonne documentation et le 3ème parce que le lien avec Conques ne semble pas assez fort.

## Pourquoi l'orfèvrerie médiévale, pourquoi les Trésors?

"A Conques, le plus beau Trésor médiéval"

"A Conques, le patrimoine est un trésor"

sont des leitmotifs qui sous-tendent le dynamisme culturel de Conques.

En effet, l'histoire des trésors prend une importance particulière au Moyen-Age. La thésaurisation domine les mentalités économiques et scientifiques du haut Moyen-Age, c'est une réserve économique. Même la science est davantage considérée comme un trésor que comme une matière d'enseignement et de diffusion.

Les habitants de Conques ont, à plusieurs reprises, sauvé leur Trésor au cours des siècles pour le sauvegarder et le transmettre. Aujourd'hui, la Bibliothèque veut se rallier à cette transmission du patrimoine; cela devrait-il se faire avec le thème "Trésor d'orfèvrerie"?

## Pourquoi les techniques des arts médiévaux?

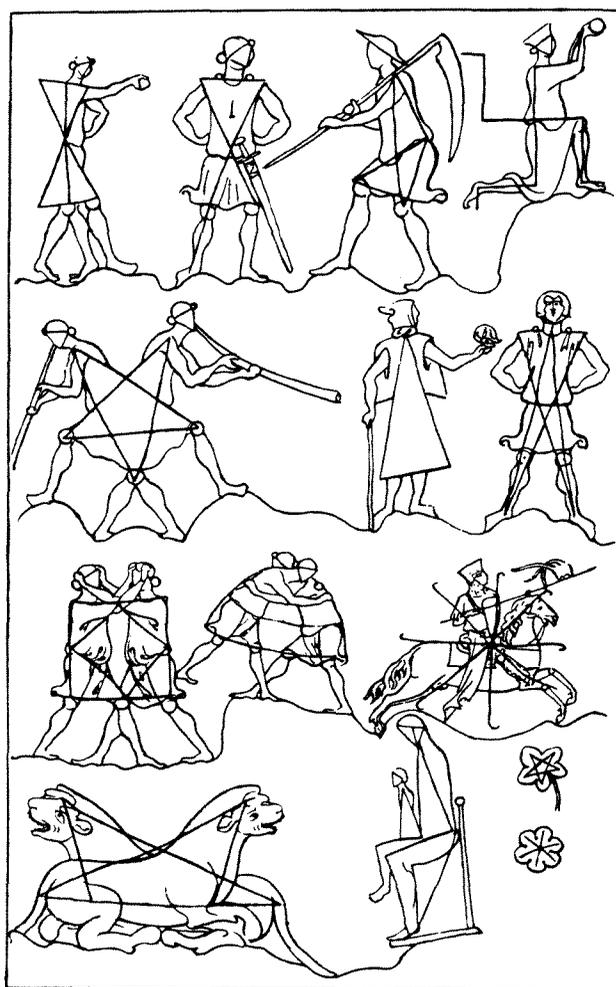


Fig. 22. — Villard de Honnecourt : Schémas géométriques pour la composition des figures.

D'après Hahnloser, *Villard de Honnecourt*, Ant. Schroll et Co., éd.

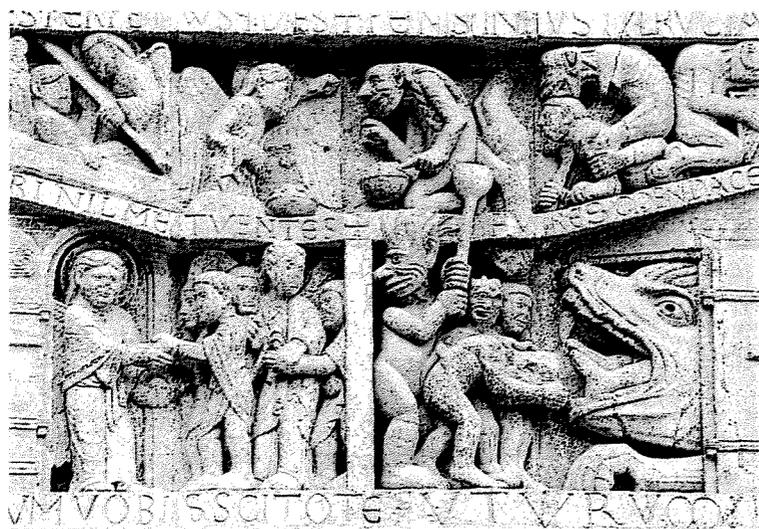
Le Trésor, le Tympan : deux preuves de la parfaite maîtrise d'une technique et il convient de les relier à leur époque.

Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle s'est développé historiquement au moment où l'Europe se forgeait et où se développaient l'économie et la technique.

Est-ce un hasard si nous assistons à un essor des chemins de Saint-Jacques en cette fin de deuxième millénaire?

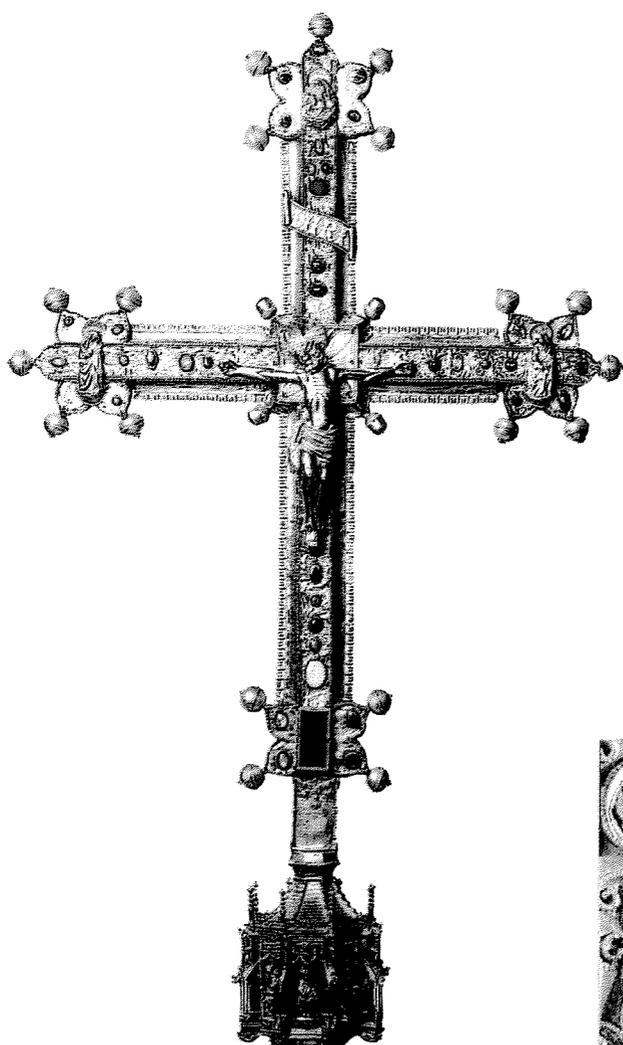
Nous sommes confrontés à un nouveau défi de l'histoire; il faut construire et créer les institutions d'une grande Europe unie. En même temps que nous sommes préoccupés par notre avenir, nous nous tournons vers le passé, nous interrogeant sur ce qu'est notre culture. N'est-ce pas le moment de nous documenter sur ce que furent l'économie et la technique du Moyen-Age?

N'est-ce pas aussi l'année à Conques de la pose des vitraux de Soulages? Pierre Soulages qui explique si bien comment il a voulu, avec l'aide de la technique moderne du verre et guidé par les Carnets de Villard de Honnecourt, mettre son travail au service de l'architecture romane. C'est une symbiose que certains critiquent et que d'autres admirent entre une technique de la fin du premier millénaire et une autre de la fin du deuxième. Alors...

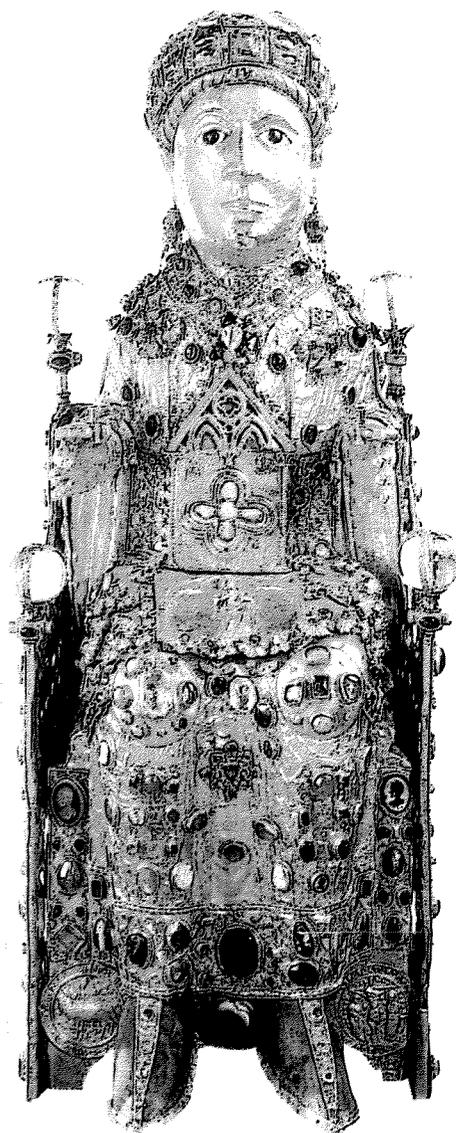


*Le registre inférieur du tympan*

*A Conques,*

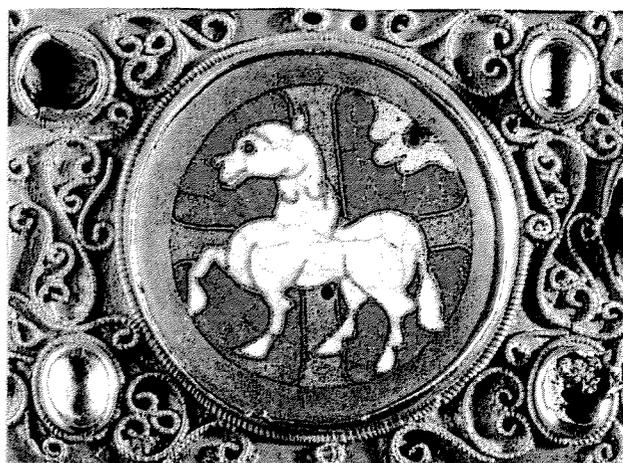


*Croix de procession - XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s.*



*La majesté de sainte Foy - X<sup>e</sup> s.*

*le Patrimoine  
est un Trésor*



*Autel portatif de sainte Foy*

## 2 - METHODOLOGIE

Il convient de faire remarquer ici la difficulté du travail de collecte de références. A Conques, il n'y a aucun outil bibliographique et se déplacer prend beaucoup de temps.

L'installation toute récente du Centre ne peut procurer le moyen d'interroger des catalogues ou banques de données extérieures.

Nous pouvons du moins trouver une aide efficace à la BM de Rodez (en cours d'informatisation). Le soin apporté aux rayons Art de sa salle d'usuels nous permet des collectes rapides.

Une visite à la BDP de l'Aveyron nous aide aussi.

**A - La méthodologie adoptée** a été la suivante :

- travail de sélection, livres en main d'après les usuels de la BM de Rodez (adultes et enfants),
- visite aux libraires et pointage dans les catalogues d'éditeurs,
- consultation de quelques outils professionnels :
  - . "ouvrages de référence pour les bibliothèques publiques",
  - . livres disponibles...

**B - Courrier à l'adresse des enseignants universitaires** (les adresses ont été retrouvées dans le Répertoire international des Médiévistes, édité par la Fédération internationale des instituts d'études médiévales) : notre courrier leur demande copie des bibliographies remises à leurs étudiants.

Les enseignements ont été choisis de manière à permettre la collecte de bibliographies couvrant toute l'histoire du Moyen-Age. Nous donnons la liste des sous-thèmes retenus.

## **HISTOIRE MEDIEVALE**

### **Sous-thèmes retenus**

- Histoire des campagnes médiévales en France
- Histoire urbaine en France X<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles
- Histoire sociale et économique de la France médiévale de l'an 1 000 à la fin du XV<sup>e</sup> siècle
- Histoire politique du début du XI<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle
- Histoire de l'Eglise
- Histoire des mentalités religieuses
- Histoire intellectuelle
- Histoire littéraire
- Archéologie médiévale
- Histoire de l'art et iconographie
- Anthropologie et histoire
- Le haut Moyen-Age occidental
- Byzance, l'Orient chrétien, le Monde turc
- Le Monde arabo-musulman au Moyen-Age
- Histoire de l'Italie médiévale
- La Péninsule ibérique
- L'Angleterre médiévale
- L'Empire, l'Europe orientale et septentrionale
- Sciences auxiliaires
- Informatique en histoire médiévale

Nous nous sommes adressés - et c'était aussi un moyen de faire part de la naissance du Centre européen - à :

- R. FOSSIER, G. DUBY, J. LE GOFF pour l'histoire sociale,
- Ph. CONTAMINE, M. BLOCH pour l'histoire politique,
- M. PACAUT, A. VAUCHEZ pour l'histoire religieuse, etc ...

Un autre courrier a été adressé aux établissements d'enseignement suivants :

- Université de Toulouse,
- Université de Poitiers,
- Ecole du Louvre,
- Ecole pratique des Hautes-Etudes,
- Ecole des Hautes-Etudes en Sciences sociales pour leur demander le même service.

**C - Conques et le Rouergue roman**  
**Les chemins de Saint-Jacques**

La documentation qui s'y rapporte avait été acquise et répertoriée par le bibliothécaire de la BM de Conques. Il s'agit d'ouvrages et d'articles de périodiques (beaucoup parus dans des revues locales). Le travail devra être poursuivi et complété d'articles parus dans les revues étrangères.

### 3 - CONSTAT

Il faudrait maintenant poursuivre le travail bibliographique en faisant appel aux :

- fichiers de bibliothèques et centres de documentation spécialisés,
- répertoires bibliographiques en art et histoire,
- banques de données,
- catalogues d'éditeurs et libraires d'occasion.

Cela nécessiterait des déplacements. Nous nous adressons à un service extérieur pour l'interrogation de la base Francis du CNRS.

Un gros travail demeure pour parvenir au choix définitif du Thème-Conques.

Et volontairement, devant l'ampleur de la tâche à poursuivre, nous nous en tenons au constat que voici :

- pour le niveau 1 : 100 ouvrages ont été retenus,
- pour le niveau 2 : 310 ouvrages ont été retenus,
- pour les niveaux 3 - 4 : 260 ouvrages ont été retenus.

Leur évaluation s'élève à un montant de 130 000 F.

En septembre et octobre 1993, les réponses des enseignants arrivent à Conques. Elles constituent de précieuses sources pour les acquisitions. Il suffira d'y établir des priorités et d'équilibrer les disciplines, les différents niveaux.

Notons qu'avec ces réponses nous parvenons des félicitations et encouragements qui nous incitent à continuer le travail pour le rayonnement de Conques.

## 4 - CONCLUSION

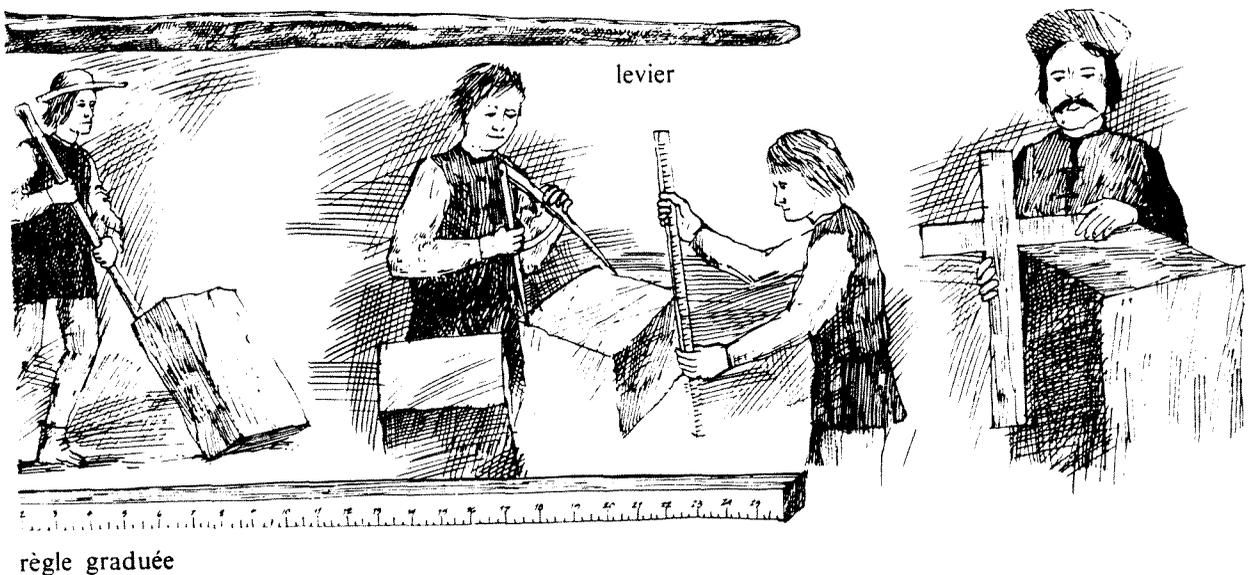
Au terme de cette deuxième partie, nous mesurons l'ampleur de la tâche tant scientifique que technique autour de la future documentation et le soin particulier que nécessitera le thème privilégié par Conques.

Le bibliothécaire se déclare plein d'entrain devant ces perspectives mais réaliste devant le manque de temps.

A un ambitieux projet il faut, bien entendu, des moyens humains et des moyens financiers.

Ici, il faut passer de l'ambition à la réalité, prendre des moyens. La charge en revient aux décideurs.

**Croire et vouloir, c'est dans cette conjugaison que réside le vrai projet.**



**- III -**

**PREFIGURATION  
DE LA BIBLIOTHEQUE**

### **III - PREFIGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE**

#### **1 - LA BIBLIOTHEQUE A CONQUES**

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale de Conques est, nous l'avons dit dans la présentation, géré par une Association loi 1901.

Cette association, l'ADEC (Association pour le développement économique de Conques), est chargée de l'animation économique et socio-culturelle de Conques, de l'organisation de colloques, concerts, expositions, classes du patrimoine. Elle gère pour cela les équipements et les activités d'accueil-hébergement.

Parmi les membres de l'ADEC :

- la Commune de Conques,
- le Conseil général,
- le Conseil régional,
- la Mission départementale à la Culture,
- le Comité départemental du Tourisme,
- le Comité départemental de l'Expansion économique.

C'est le Conseil d'administration de l'ADEC qui prend toutes les décisions importantes, entre autres celle d'accepter le budget.

Pour certaines de ses décisions, le Conseil se fait assister de comités.

Le Comité scientifique se compose de Médiévistes, la plupart sont enseignants à l'Université de Toulouse - le Mirail. Il est regrettable toutefois qu'aucune personne au sein du Comité scientifique ne soit un professionnel de la documentation.

Les ressources de l'ADEC reposent sur :

- les cotisations des membres,
- ses ressources propres (location de locaux, bénéfices des manifestations),
- les subventions des Communautés européennes, de l'Etat, de la Région, du Département et de la Commune de Conques.

Le dynamisme de la commune de Conques et le succès de ses entreprises culturelles ont motivé la décision de l'ouverture du Centre européen. C'est aussi la Commune qui a accepté d'investir dans la construction de locaux, en particulier dans celle de l'auditorium de 420 places avec possibilité de traduction simultanée en 4 langues et de visio-conférences. La Commune reste propriétaire de ces nouveaux équipements.

Conques possède une BM dont nous avons déjà parlé. Une partie du fonds de la BM concerne le Rouergue, l'art roman, les chemins de Saint-Jacques. La BM n'a malheureusement pas hérité - pas plus que l'Abbaye du reste - du fonds de l'ancienne abbaye médiévale dont il reste très peu d'ouvrages.

Le bibliothécaire, employé à mi-temps par la Commune, a fait un gros travail de collecte bibliographique. Le fonds comprend aussi quelques manuscrits et des dépôts d'archives, mais la plus grande partie des archives de la Commune est déposée à Rodez, aux Archives départementales.

Pour faciliter la gestion de la future bibliothèque du Centre européen, il est proposé que les ouvrages continuent à être achetés par la Commune qui en restera propriétaire. Ainsi, il n'y aura qu'un seul et même propriétaire pour l'ancien et le futur fonds.

Le budget achats de livres relèverait du Conseil municipal alors que le budget de fonctionnement de la Bibliothèque relèverait de l'ADEC.

Il est proposé aussi que l'équipement en matériels et logiciels informatiques reste la propriété de la Commune comme il en est des locaux, comme il en sera des ouvrages.

## 2 - LA BIBLIOTHEQUE DANS SON ENVIRONNEMENT

### A - La Région

Nous souvenant de ce qui figure dans les orientations de mai 1993 : "*Permettre aux scientifiques et aux étudiants de mener leurs recherches et leurs travaux dans des conditions analogues à celles d'un centre universitaire doté de moyens modernes*", et devant, pour ce faire, compter et travailler avec d'autres, nous allons réfléchir aux partenariats possibles pour la future bibliothèque.

Un engagement précis figure dans la convention entre l'Université de Toulouse - le Mirail et la Commune de Conques : "*mettre à la disposition de l'Université la future banque de données informatisées qui se constituera progressivement ainsi que les Archives et la Bibliothèque Municipale*". Il nous a semblé opportun de prendre contact avec la BIU (1) de Toulouse qui présentement travaille à la constitution de son SICD (Système inter-établissements de coopération documentaire) et réfléchit à son informatisation.

M.D. HEUSSE, Directrice de la BIU, nous a confirmé ce que nous supposions : la finalité première du SICD est la réalisation d'un catalogue collectif. Pour plus tard, il y a aussi le projet d'un ante-serveur proposé à toutes les bibliothèques associées au SICD. Elle nous pousse au choix d'un logiciel permettant la description des documents en format MARC (MAchine readable cataloging), format d'échanges reconnu au sein des bibliothèques françaises.

Remarque importante : elle donne son accord de principe à un travail commun. L'échange de données pourrait se faire sous forme de CD-ROM.

De cette entrevue nous tirons des conclusions :

Pour le choix du logiciel, il y a deux exigences à prendre en compte :

- format MARC,
- possibilité d'édition de CD-ROM.

### B - La France

La Bibliothèque de Conques décide de s'intégrer au réseau des bibliothèques françaises participant au Catalogue collectif national des publications en séries (CCN). Mais, nous l'avons dit, la gestion des périodiques et tous les problèmes qui y sont liés sont reportés à plus tard. En conséquence, le Centre régional de Toulouse est simplement tenu au courant de l'existence de la Bibliothèque de Conques.

---

(1) BIU : Bibliothèque inter-universitaire

## **C - L'Europe**

Nous n'oublions pas les perspectives européennes du Centre. Y travailler dès maintenant nous semble prématuré. La Bibliothèque profitera de la venue de colloques internationaux pour concevoir des rapprochements (Santiago et Bamberg par exemple).

Il est important ici de noter l'existence d'un plan d'action en faveur des bibliothèques, mis en place par la Commission des Communautés européennes dans les années 1990 pour faciliter le dialogue entre elle et les bibliothèques. En France, c'est le Comité français de pilotage du plan d'action pour les bibliothèques de la Communauté européenne (CFPPA) qui répond à ce vœu.

Le dossier est confié à la Direction générale XIII des Communautés européennes, non à la Direction générale X dont relèvent la Culture et le Livre. Les champs d'action de la Direction générale XIII sont : l'innovation, le marché de l'information et des télécommunications.

C'est le signe du rôle de modernisation par l'application des technologies nouvelles donné à ce plan.

Lors de notre entretien avec Christine DESCHAMPS, actuelle Présidente, celle-ci nous rapporte le travail long et laborieux du CFPPA tant du côté des mentalités et des habitudes de travail qu'il convient de faire évoluer, que de celui des directives à mettre en place. Dans un Centre européen, la bibliothèque ne peut cependant pas se désintéresser des initiatives prises.

## **D - Les bibliothèques d'art**

La bibliothèque rattachée à un centre "d'art" peut aussi se réclamer du sein des "bibliothèques d'art". Aussi nous contactons la Bibliothèque d'Art et Archéologie, la Bibliothèque Forney, la Bibliothèque du Musée des Arts et Traditions populaires, le Musée national d'Art moderne. Nous nous renseignons sur les réflexions à propos de l'indexation, des échanges d'informations bibliographiques, des localisations de documents. Nous consultons le Rapport 1993 de Françoise BÉNHAMOU sur la Bibliothèque nationale des arts. Nous nous informons du contenu du Rapport BELAVAL.

Sans vraie directive pour l'instant, nous soulignons l'importance de se tenir informés.

La sous-section Bibliothèques d'art de l'ABF (1) (qui a l'intérêt de réunir des professionnels de musées, écoles des Beaux-arts, bibliothèques) tiendra son congrès les 20 et 21 novembre prochains à Besançon; les questions en cours y seront évoquées.

Ainsi nous sentons bien qu'une rationalisation se cherche. Des pôles forts associés à la Bibliothèque de France se mettent en place (la BIU de Toulouse et la Maison du Moyen-Age de Poitiers espèrent en faire partie).

C'est pourtant sans attendre des conclusions définitives qui risquent d'être longues à venir - aux dires de Madame C. SCHMITT, Présidente de la sous-section Bibliothèques d'art - qu'il faut nous décider pour un vocabulaire d'indexation.

La BN travaille au développement de la liste d'autorité RAMEAU (2). Son souhait est de la voir adoptée par les bibliothèques françaises.

Nous avons voulu procéder à des tests de RAMEAU à partir de sujets pointus issus du fichier matière de Conques.

---

(1) ABF : Association des bibliothécaires français

(2) RAMEAU : Répertoire d'Autorité Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié

Il s'avère que tout sujet est traduisible; pour un œil non habitué, la syntaxe RAMEAU paraît compliquée, la précision du sujet laisse à désirer. Mais les tests ne sont pas faits en assez grand nombre pour juger de la cohérence d'un fichier constitué.

Nous avons voulu tester le Thesaurus iconographique de l'Abbé GARNIER (1984), cité avec insistance par plusieurs bibliothèques d'art contactées.

C'est un Thesaurus destiné à l'analyse documentaire de toutes les représentations, images, quelles que soient la nature de leur support, la technique de leur exécution. Il a été utilisé pour la description des collections du Musée du Louvre, du Musée de Cluny... Mais il est impossible d'indexer avec lui bon nombre de références actuelles du fichier de Conques :

- *le déplacement du tympan de l'Abbatiale de Conques,*
- *recherches sur la genèse et la date d'apparition des corporations médiévales en France,*
- *Santiago de Compostela : 1 000 ans de pèlerinage européen,*

et impensable de l'associer à un fonds d'histoire.

Nous abandonnons sans regret ce Thesaurus.

Nous nous tenons au courant des critiques et de l'évolution possible de RAMEAU.

De même que le Répertoire de vedettes matières de l'Université de Laval dont RAMEAU est issu a dû affirmer son vocabulaire en établissant une cohérence avec l'"Art and Architecture Thesaurus" (AAT) de la Fondation GETTY adopté et traduit par plusieurs pays européens, il conviendra en France d'adapter RAMEAU aux domaines couverts par la future Bibliothèque nationale des arts.

A propos du Thème-Conques et en fonction des futures décisions d'ensemble, il faudra continuer les tests et sans doute faire, pour les références du Thème-Conques, le choix d'une indexation supplémentaire.

## **E - Les bibliothèques publiques**

Par contre, des bibliothécaires travaillant avec RAMEAU pour indexer des livres d'art et d'histoire en BM nous ont affirmé leur satisfaction. Nous avons donc toute raison de croire que pour nos fonds de niveau 2, RAMEAU ne poserait aucun problème.

Des observations sont faites à la Bibliothèque section Jeunesse de Rodez. Les jeunes, et les bibliothécaires nous le confirment, sont à l'aise sur le catalogue matière utilisant RAMEAU. La Joie par les livres travaille à la parution d'une liste RAMEAU adaptée aux livres d'enfants.

Tout en France semble donc se cheville autour de la liste d'autorité RAMEAU.

Arrivés à ce point de notre étude et d'accord avec les Responsables sur ces points essentiels :

- décision de travailler avec des partenaires, d'instituer des échanges et de se conformer aux formats qui les permettent,
- choix de RAMEAU pour indexer les documents,

il nous appartient de construire maintenant un catalogue moderne ouvert aux technologies d'avenir.

**- IV -**

**LE CATALOGUE :  
AIDE AUX CHOIX  
INFORMATIQUES**

## **IV - LE CATALOGUE : AIDE AUX CHOIX INFORMATIQUES**

Un document dans une bibliothèque - et il en est de même des références dans un catalogue - n'a sa raison d'être qu'en fonction de son environnement.

Le bibliothécaire qui accroît son fonds, qui range et qui classe, le documentaliste qui indexe, travaillent sur des ensembles. Cela éclaire l'importance des autorités, vedettes, indices, descripteurs...

Autorités, vedettes, indices, descripteurs sont des valeurs ajoutées qui assurent la cohésion d'un élément à son ensemble.

L'harmonisation de vedettes, la constitution, mise à jour, adaptation de thesaurus, sont des tâches inhérentes au travail des professionnels de la documentation, qui exigent du soin, du temps, de la minutie.

### **1 - DEFINITION DU CATALOGUE**

Longtemps, l'opération du catalogage a été la première occupation du bibliothécaire. Aujourd'hui l'informatique lui apporte un outil de secours en même temps qu'elle fait entrer de plein fouet l'activité du bibliothécaire dans le monde des réalités économiques.

Le travail du bibliothécaire comme l'efficacité du catalogue se mesurent en termes de rentabilité.

Trois approches préalables : une approche "Usages" du catalogue, une approche "Modernité", une approche "Risques" s'ajoutant aux contraintes locales et aux contraintes techniques nous permettent de définir les besoins auxquels l'Informatique doit répondre.

#### **A - L'approche "Usages"**

Le catalogue est un produit du domaine "culturel" et il répond à une nécessité de service. Il importe qu'il soit proche des comportements, des habitudes.

Dans une bibliothèque, les lecteurs butinent sur les rayons, il faudra aussi qu'ils puissent "butiner" dans le catalogue. Entre le catalogue et le lecteur, il doit y avoir un "axe de communication" : ne faut-il pas qu'au moment de la réponse de l'ordinateur au lecteur, la question reste écrite en clair?, alors, le lecteur verra que l'ordinateur a compris son message. Les distributeurs de billets de banque le font bien qui répondent par un "Bonjour, monsieur X" à une sollicitation.

Entre le scolaire qui se renseignera sur la technique du verre au Moyen-âge et le chercheur venu préparer sa conférence, le catalogue devra savoir s'adapter. Les chercheurs s'intéressent, c'est bien connu, aux articles de périodiques, aux communications diverses de la littérature grise. De là est née notre décision de dépouiller périodiques, mélanges, comptes-rendus de colloques si besoin, d'exploiter au maximum le contenu des documents. Les catalogues de bibliothèques ne descendent pas, la plupart du temps, à ce niveau de description et laissent le travail aux bases de données.

Dans l'idéal, il faudrait parler de l'extension du catalogue de la bibliothèque vers les bases de données, du passage aisé de l'un à l'autre; théoriquement, l'intégration totale de ces deux services s'impose.

Mais pratiquement, des problèmes techniques et organisationnels demeurent. Le Groupe de travail de la BDF (1) sur la lecture assistée par ordinateur s'emploie à déblayer le terrain. Le travail consiste en une harmonisation des différentes structures de données, le noyau dur étant pour l'instant les données des catalogues de bibliothèques structurées dans les formats de la famille des MARC. Dans une perspective d'échanges de données (nous rejoignons là ce qui a été évoqué à la BIU de Toulouse), il est inconcevable de penser autrement qu'en format MARC.

A Conques, les besoins des publics de niveau 4 sont tellement éloignés de ceux des niveaux 1 et 2 qu'il faudra pouvoir limiter la recherche à des sous-ensembles : les articles de périodiques n'étant pas proposés obligatoirement.

Probablement, un traitement particulier devra être donné aux références relevant du Thème-Conques ou du fonds local : des discussions avec le bibliothécaire à propos de son travail actuel nous en ont fait prendre conscience. Les indexations devront être plus soignées, plus précises. Et il faudra des fichiers de descripteurs supplémentaires, les descripteurs seront rattachés à un Thesaurus ou à un cadre de classement que nous n'avons pas le temps d'étudier pour l'instant. Il nous est demandé d'évoluer très vite vers l'étude informatique du projet; du moins devons-nous prendre en compte d'éventuelles indexations ne se référant pas à RAMEAU.

## **B - L'approche "Modernité"**

Le plan d'action de la Commission des Communautés européennes (dont nous avons déjà parlé) se veut révélateur des possibilités de coopération et d'intégration européenne pour les bibliothèques. Il donne un certain nombre de moyens pour parvenir à un accès aux ressources des bibliothèques sur le plan international. Pour cela, il fait, entre autres, la promotion de la normalisation.

Des projets européens, des débuts de travaux voient le jour : Réseau de catalogage rétrospectif en Europe, CD-ROM des bibliothèques nationales européennes.

C'est le modèle anglo-saxon de rangement des ouvrages de bibliothèques qui prévaut pour l'organisation du libre-accès autour de la Dewey. On sent une évolution vers l'usage de RAMEAU et du format MARC : autant d'éléments qui nous confortent dans les choix faits plus haut.

A Conques, nous envisageons de récupérer les notices de la BNF (2) et d'y trouver toute faite l'indexation RAMEAU, d'offrir aux lecteurs des notices en format ISBD, d'utiliser les fichiers d'autorité de la BN lors de créations.

Jouant le jeu de la normalisation, nous nous voulons dans la ligne des souhaits du CFPPA (3) qui fait "appel à la base" pour marcher vers la coopération.

---

(1) BDF : Bibliothèque de France  
(2) BNF : Bibliographie nationale française,  
(3) CFPPA : Comité français de pilotage du plan d'action des bibliothèques de la Communauté

## **C - L'approche "Risques"**

Pour l'instant, il est difficile de mesurer le fonds à venir. Il est tributaire des moyens financiers et humains accordés à la Bibliothèque (lesquels nous sont pour l'instant tout à fait inconnus), tributaire aussi du rayonnement et de la croissance du Centre européen.

En tentant de nous rapprocher de la BIU de Toulouse, nous voulons néanmoins limiter le risque d'un petit catalogue spécialisé sur Conques et sur son thème spécifique, mais perdu au fonds du Rouergue, et que seuls quelques passionnés consultent.

Un catalogue doit mettre en valeur le fonds d'une bibliothèque, doit assurer la cohérence et l'intégrité de celui-ci. A l'heure actuelle, seul le catalogue est exportable, il peut être pour un fonds moyen de publicité. C'est l'indexation qui valorise le contenu, d'où son importance et d'où aussi notre soin pour le choix du vocabulaire. Avec RAMEAU, nous espérons faire un choix d'avenir.

Parce qu'il est question d'un service et qu'il importe de bien le rendre, le catalogue devra offrir une garantie de bon fonctionnement. Pourtant, avec l'informatique, nous savons bien que le risque de panne est toujours là...

Tenons compte de la situation géographique de Conques : une maintenance de qualité sera un élément primordial du choix informatique.

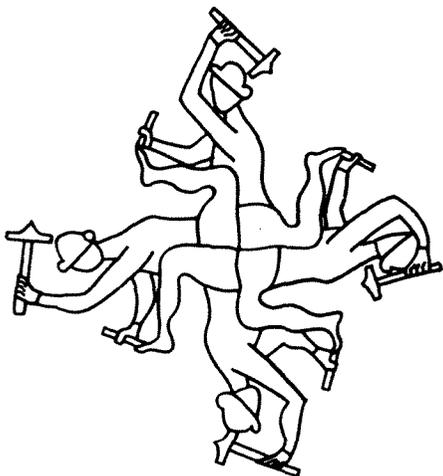
## **D - Les difficultés incontournables**

Les Bibliothèques d'art, lors de leur informatisation, sont confrontées à un double dilemme qu'il faut connaître au départ.

Ce que nous avons dit du travail des bibliothécaires (à la fois sur le contenant et sur le contenu : cf. p.20 "les Acteurs du service") se retrouve dans deux familles d'outils informatiques :

- les logiciels documentaires répondent aux souhaits de personnaliser les applications et de parvenir à une grande pertinence de recherche,
- les systèmes de gestion de bibliothèques, eux, proposent un travail intégrant les différentes fonctions et satisfont aux exigences de normalisation.

Autre point d'importance : l'iconographie.



Le développement des nouveaux supports de l'image répond, en même temps qu'au souci de préservation des documents, au souci d'une meilleure performance documentaire. Les professionnels de l'Histoire et de l'Art rêvent d'un outil total multi-fonctions, multi-media qui inclurait des éléments de description et de reproduction d'œuvres, de biographies et de bibliographies. Cela implique pour les systèmes la gestion intégrée des images. Pour l'instant, peu de logiciels la propose.

Il faudra au moins se préoccuper de savoir lesquels travaillent dans cette direction-là.

## **E - Les directives locales**

Les Services centraux du département à Rodez ont proposé à Conques, en avril 1993, le bénéfice d'un système informatisé choisi pour les besoins des Archives départementales. Alors qu'était en cause la modernisation des moyens de conservation des Archives départementales, la décision a été prise d'une constitution de banque de données pouvant intégrer des images numériques de haute qualité.

Une société de Toulouse a été pressentie pour livrer logiciel et matériel; elle doit travailler à partir du SGBD (1) Oracle.

Conques, (relié au réseau Numéris), étant équipé tel un site déporté du Réseau de Rodez, pourrait offrir à ses lecteurs l'image des documents numérisés à Rodez.

L'avancée de notre étude, le rappel de cette proposition ont orchestré une réunion de travail. Nous avons cherché à connaître l'expérience de la société qui offre, par ailleurs, toute garantie de sérieux. Mais il s'avère que cette société, si elle a constitué des outils informatiques pour les besoins d'Archives, ne l'a encore jamais fait pour des bibliothèques. On nous assure que, sur présentation détaillée de nos besoins, la société de Toulouse pourrait proposer un logiciel de grande performance.

Le Responsable de la Bureautique des Services départementaux se propose pour nous guider et reste un interlocuteur permanent. Avec lui, nous évoquons les risques qui existent à se lancer dans un travail si lourd, si long et qui dépasserait de loin le temps dont nous pouvons disposer.

---

(1) SGBD : système de gestion de bases de données

## 2 - DECISIONS

La solution suivante est adoptée : préparation d'un dossier présentant aussi précisément que possible les besoins liés aux deux fonctions Description et Recherche, jugées prioritaires.

Ce dossier, remis à la société fin septembre 1993, pourra faire de leur part l'objet de propositions.

Ce dossier nous servira aussi de grille de références lors des présentations et démonstrations de fournisseurs de logiciels-standards que, parallèlement, nous décidons de consulter.

Une information concomitante : Rodez commence en fin d'année 1993 la numérisation de ses Archives, elle se propose de presser des CD-ROM de ses fonds numérisés (les Archives de Conques déposées à Rodez pourraient faire partie des tranches prioritaires). Un CD-ROM sera remis à Conques.

Cette solution s'avère moins coûteuse qu'une lecture en temps réel par l'intermédiaire du réseau Numéris.

Essayant de traduire le mieux possible les besoins des Professionnels et des Publics, nous avons mis au point des clauses qui pourraient être intégrées au futur Cahier des Charges.

Avant d'en présenter le détail, il nous paraît utile de rappeler les définitions suivantes de termes qui apparaissent dans les clauses :

- Le Niveau

Détermine la complexité du catalogage.

Une notice complète sera indispensable pour les ouvrages anciens, pour les ouvrages d'étude et pour les documentaires.

- La Norme

Définit la manière dont les éléments bibliographiques sont décrits.

La Norme généralement utilisée en France est l'ISBD (1).

- Le Format

Correspond à l'ordonnancement des éléments de notice pour qu'ils puissent être reconnus par un ordinateur.

C'est souvent une variante de MARC.

- Le Format d'échange

Est un ordonnancement standardisé qui permet d'échanger d'un ordinateur à l'autre.

UNIMARC est souvent utilisé en France.

---

(1) ISBD : International standard bibliographic description

### 3 - PREPARATION DES CLAUSES TECHNIQUES POUR LE FUTUR CAHIER DES CHARGES

#### A - Définition du besoin

##### **Objectifs**

Constitution d'une Base de données à la Bibliothèque du Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale de Conques.

L'informatisation concerne pour l'instant les deux fonctions :  
Description et Recherche.

##### **Buts**

- \* Proposer une excellente qualité de recherche.
- \* Avoir une garantie de qualité pour le catalogage.
- \* Pouvoir coopérer à des catalogues collectifs.
- \* Donner une bonne image de marque de l'établissement.
- \* Proposer le moyen d'intégrer d'autres fonctions : Acquisitions, Bulletinage, Prêts, ...

##### **Analyse de l'existant**

Existant évalué pour les 3 ans à venir.

##### Type et nombre de documents à gérer :

	Actuellement	Dans l'avenir
* Ouvrages	500	3 000
* Périodiques	2	200
* Articles	1 000	5 000
* Titres dépouillés		1 000
* Manuscrits	200	
Total		10 900

Supports de documentations :

- \* Papier
- \* Microformes )
- \* Documents sonores ) Avenir
- \* Manuscrits )
- \* Images numériques (3 ans ou plus) )

Acteurs :

- \* Professionnels Moins de 5 personnes (Avenir)
- \* Public Enfants  
Touristes  
Etudiants  
Chercheurs

---

**Contraintes**

- \* Chargement de la Base par récupération de notices.
- \* Utilisation de la Base à d'autres fins que la Recherche :
  - alimentation de catalogues collectifs,
  - édition de bulletins,
  - constitution de CD-ROM,
  - statistiques d'enregistrements de documents, de consultation de la Base.
- \* Présence de documents virtuels : articles ou ouvrages dépouillés.
- \* Système d'exploitation retenu : UNIX.
- \* La version sera installée sur un PC (Unix) dans un premier temps.

## B - Spécifications fonctionnelles du logiciel

### **Le catalogage**

Le catalogage doit être réalisé en temps réel.

La description doit se faire dans le format MARC adopté par la FIAB et respecter les normes de l'ISBD ainsi que le préconisent les autorités de tutelle des Bibliothèques.

#### 1 - Saisie des notices

Il faut que le système :

- évite l'enregistrement des doublons,
- permette de revenir en arrière ou de modifier un élément entré en cours de saisie,
- donne le moyen de faire des dépouillements (Mélanges, Colloques, Périodiques),
- rende possible la récupération d'une donnée portée dans un fichier d'autorités,
- prévoit des zones de longueur variable : les notices peuvent être simples ou complexes, il peut y avoir des titres parallèles,
- puisse faire des modifications en série.

#### 2 - Contenu des notices

- ISBN / ISSN
- Auteur principal
- Auteurs secondaires
- Titre et sous-titre
- Titre de regroupement, titre de collection
- Editeur
- Numérotation
- Cotation
- Note
- Mots-clés : 5 minimum
- Descripteurs

La cotation adoptée est la Dewey à 6 chiffres.

L'indexation se fera suivant la liste d'autorités RAMEAU mise à jour tous les 6 mois par la Cellule nationale de la coordination de l'indexation matière.

Certains documents pourraient exiger une indexation supplémentaire (cf. p. 34 : L'approche "Usages").

### 3 - Des fichiers d'autorités

Des fichiers d'autorités doivent être constitués pour :

- les Auteurs - Personnes physiques et Collectivités  
Toute saisie dans les champs auteurs doit obliger le documentaliste à passer par le fichier d'autorités et permettre la récupération automatique.  
Le fichier d'autorités sera constitué en référence aux fichiers d'autorités de la BN et doit être facilement mis à jour.
- Les Collections  
La même procédure doit être possible.  
Le fichier d'autorités sera établi en référence au CCNPS.
- Les Descripteurs.

### 4 - Le fichier des mots-matières

Il doit gérer les renvois et les hiérarchies.

### 5 - Le fichier des exemplaires

La saisie doit être accompagnée d'un contrôle de cohérence par rapport à la table.  
Les modifications et suppressions doivent être possibles.

### 6 - Garanties

Le travail doit être sauvegardé au fur et à mesure de la saisie.

Toute modification doit entraîner aussitôt une mise à jour dans les index; la sauvegarde complète de la Base doit être quotidienne.

### 7 - Facilités de travail

Le système doit donner la possibilité de :

- récupérer les notices de la Bibliographie nationale française sur CD-ROM,
- créer une notice à partir d'une autre, possédant avec elle des éléments communs,
- être guidé pour la saisie,
- avoir une préfiguration particulière pour chaque catégorie de documents,
- détecter les oublis dans les champs obligatoires.

### 8 - Perspectives d'avenir

Le système doit permettre l'intégration des images numérisées ou, au moins, donner la garantie de cette possibilité d'ici 2 ans.

## **La Recherche**

Le nom des champs doit être donné en clair.

### 1 - Niveaux de consultation

Il faut au minimum :

- une présentation Recherche - Grand public,
- une présentation Recherche - Expert.

L'affichage doit se faire en format ISBD.

## 2 - Recherche Grand public

- Ne comprendra pas les sous-ensembles :
  - articles de périodiques,
  - titres dépouillés.
- La recherche booléenne n'y sera pas proposée.
- Doivent être proposées des recherches avec des points d'accès sur les :
  - titres,
  - auteurs (collectivités, titres de regroupement ou de collections, titres uniformes),
  - mots-matières,
  - mots significatifs des titres et des mots matières.

## 3 - Recherche Expert

- Les points d'accès seront les :
  - auteurs
  - titres ou mots du titre
  - titres de regroupement ou de collection
  - mots matières
  - mots significatifs des titres et mots matière
  - descripteurs
  - date d'édition
  - cote
  - ISBN / ISSN
  - numéro notice
  - numéro document.
- Doit être possible avec les opérateurs booléens ET, OU, SAUF, avec des limitations  $= \geq \leq$ , avec des opérateurs de proximité.
- La troncature à droite doit être possible, à gauche de préférence aussi.
- La recherche croisée doit pouvoir se faire entre plusieurs champs (y compris les champs auteurs et titres secondaires).
- La recherche par mots matières doit porter autant sur les vedettes que sur les sous-vedettes.
- Dans les champs Descripteurs, la recherche doit être possible sur les génériques seuls, sur les spécifiques seuls ou sur les génériques et spécifiques associés.
- Pour les recherches sur Auteurs, Descripteurs qui ne peuvent aboutir (termes absents), le renvoi à la liste alphabétique doit être automatique.

## 4 - Résultat

Au moment du résultat, la question doit rester lisible à l'écran.

Les requêtes et les réponses doivent être sauvegardées provisoirement.

On doit pouvoir revenir en arrière, élargir la question ou la restreindre.

## 5 - Aide

Il faut une fonction Aide accessible à tout moment.

### **Les Exportations**

Elles doivent se faire en format MARC.

### **Les Editions**

Des éditions du catalogue ou d'une partie du catalogue sont envisagées.

### **Le Paramétrage**

Un contrôle des accès doit garantir la sécurité de la Base, un mot de passe doit pouvoir être attribué à chaque Professionnel limitant ainsi ses accréditations.

#### Légende :

- FIAB : Fédération internationale des associations de bibliothécaires
- ISBD : International standard book description
- ISBN : International standard book number
- ISSN : International standard serial number
- BN : Bibliothèque nationale
- CCNPS : Catalogue collectif national des publications en séries

### **C - Remarques**

Dans les chapitres précédents, nous nous étions interrogés sur le "Quoi faire?", "Pour qui?". Nous venons d'évoquer le "Comment?" et cela a exigé la mise à plat intégrale de l'ensemble des opérations de traitement et d'indexation.

Nous avons vu l'importance et le travail autour des autorités, des vedettes, des descripteurs, éléments inhérents aux opérations de catalogage et d'indexation. Les termes reviennent souvent dans le Cahier des Charges ci-dessus et dénotent le temps qu'il faut accepter d'investir pour leur mise au point dans le système. C'est par eux que se justifie l'usage de l'informatique dans les deux fonctions Description et Recherche voulues ici. Là, plus que nulle part ailleurs, la collaboration informaticiens - bibliothécaires est indispensable.

Le nombre de points d'accès dénote la pertinence de la base de données; ces points d'accès sont des "clés" amenant tout droit aux références. Nous nous permettons ici cette image : un gros trousseau de clés peut permettre d'aller vite et bien au but en passant quelquefois par des couloirs de traverse, mais plus le trousseau est important, plus le risque de se perdre est grand. Pour le grand public, on a donc uniquement retenu les "clés" des portes principales.

Nous avons travaillé en tandem avec le bibliothécaire, essayant d'imaginer les opérations nouvelles à prendre en compte, les opérations anciennes à poursuivre, les opérations anciennes à adapter.

Nous avons bien étudié l'essentiel des fonctions souhaitées et nous nous sentons armés pour aborder les fournisseurs.

Ici, nous voulons attirer l'attention :

- 1 - sur le coût de la constitution et de la maintenance d'un fichier d'autorités (en temps et en ressources),
- 2 - sur le fait que peu de systèmes savent gérer correctement les renvois,
- 3 - sur le soin qu'il faut porter à l'articulation des autorités issues de sources extérieures (BN) et à l'adaptation au système.

#### 4 - LES NOUVELLES DIRECTIVES

Simultanément à la réalisation du dossier précédent, le Conseil général se renseigne sur le bien-fondé et le coût du travail qui passerait par la société de Toulouse. Il nous fait renoncer à ce projet.

Il nous demande de limiter la définition de la prestation requise au logiciel; les services associés - installation, formation, maintenance - qui devront figurer également au Cahier des Charges seront définis par le Conseil général. Quant aux prestations liées au matériel, il nous est demandé de ne pas les évoquer. Le choix de Conques sera guidé par le choix des Archives départementales, probablement y aura-t-il pour les deux sites un seul et même Cahier des Charges.

Nous n'avons pas non plus à fixer les conditions contractuelles du dossier liées à la validité des prix, pénalités pour retards, résiliation du contrat, réception du système, propriété...

Il nous reste dès lors la mission de nous renseigner auprès de producteurs de logiciels. Nous sommes guidés par les consignes suivantes qui découlent de l'étude précédente :

- le travail bibliographique doit se faire en l'un des formats MARC,
- le logiciel aura une version PC requise dans un premier temps mais la configuration évoluera très vite vers un multi-postes,
- le catalogue doit être accessible à tous les publics,
- le logiciel doit permettre toutes les fonctions d'une bibliothèque : Description bibliographique - Recherche - Acquisition - Bulletinage ...

Pour l'instant, seules les deux premières sont requises.

## 5 - COMPTES-RENDUS DES VISITES

### A - Remarques sur la méthodologie du travail

#### a - La définition du besoin

Il était difficile de faire un pronostic de ce que sera le fonds de la bibliothèque en 3 ans.

Il fallait pourtant que des chiffres viennent quantifier les besoins. Ils sont réclamés par les producteurs de logiciels.

#### b - Le détail des spécifications

S'il faut s'écarter du mythe "avec l'informatique on peut tout faire", du moins faut-il spécifier les exigences satisfaites jusque là par le travail manuel. Le bibliothécaire et le lecteur ne se résigneront pas, ils ont raison, à un service moins grand. Il faut ajouter de nouvelles spécifications, à commencer par celles qui se sont révélées indispensables dans l'analyse des besoins.

Pratiquement, il peut être commode d'établir un préliminaire en deux colonnes au chapitre "Spécifications" :

*Anciennes exigences satisfaites*

.....  
.....  
.....

*Nouvelles exigences requises*

.....  
.....  
.....

Les spécifications ont servi à orienter nos questions lors de démonstrations; elles servent maintenant à mettre au point un questionnaire d'aide à la pré-sélection de logiciels.

Nous proposons un tableau qui permet une observation comparative des différentes offres. Il serait judicieux d'y encadrer en rouge les critères retenus comme prioritaires.

## ENQUETE LOGICIELS DOCUMENTAIRE

### FONCTION INDEXATION

(répondre par oui/non)

Index Mono Champs	<input type="checkbox"/>	Fichiers d'autorités avec renvois	<input type="checkbox"/>
Index Multi Champs	<input type="checkbox"/>	Fichiers d'autorités sans renvois	<input type="checkbox"/>
Index sur Mot-Clé (multiterme)	<input type="checkbox"/>	Indexation Syntaxique	<input type="checkbox"/>
Index sur les Unitermes (texte intégral)	<input type="checkbox"/>	Indexation Sémantique	<input type="checkbox"/>
		Liens	<input type="checkbox"/>
		Visualisation Index Ecran	<input type="checkbox"/>
		Dépouillement	<input type="checkbox"/>
		Nombre Maxi Index	<input type="checkbox"/>

### FONCTION RECHERCHE

(répondre par oui/non)

Formats recherche paramétrables	<input type="checkbox"/>	Affichage des fichiers d'autorités	<input type="checkbox"/>
Menu Guidé	<input type="checkbox"/>	Aide Dictionnaire	<input type="checkbox"/>
Recherche MultiChamps	<input type="checkbox"/>	Aide Thesaurus	<input type="checkbox"/>
Recherche Multicritère	<input type="checkbox"/>	Thesaurus Multi Niveau	<input type="checkbox"/>
Recherche Langage Libre	<input type="checkbox"/>	Thesaurus Multi Hiérarchique	<input type="checkbox"/>
Opérateurs Booléens	<input type="checkbox"/>	Historique des Questions	<input type="checkbox"/>
Opérateurs de Comparaison	<input type="checkbox"/>	Tri Mono Critère	<input type="checkbox"/>
Opérateurs Adjacence	<input type="checkbox"/>	Tri Multi Critère	<input type="checkbox"/>
Troncature Droite	<input type="checkbox"/>	Tri Temporaire	<input type="checkbox"/>
Troncature Gauche	<input type="checkbox"/>	Tri Permanent	<input type="checkbox"/>
Troncature Illimitée	<input type="checkbox"/>	Formats d'édition paramétrables	<input type="checkbox"/>
Troncature Limitée	<input type="checkbox"/>	Formats d'édition prédéfinis	<input type="checkbox"/>

### FONCTION IMPORT/EXPORT

(répondre par oui/non)

<u>IMPORT</u>		<u>EXPORT</u>	
Marc	<input type="checkbox"/>	Marc	<input type="checkbox"/>

### GESTION CONFIDENTIALITE

(répondre par oui/non)

1 Niveau	<input type="checkbox"/>	Multi Niveau	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	--------------	--------------------------

### MODULES ADDITIONNELS

(répondre par oui/non)

<u>Gestion de Bibliothèque</u>		<u>Archivage</u>	
Commandes	<input type="checkbox"/>	Image	<input type="checkbox"/>
Bulletinage	<input type="checkbox"/>	Son	<input type="checkbox"/>
Emprunt	<input type="checkbox"/>		

### MAINTENANCE

Agence régionale la plus proche :

### SITES EQUIPES

Centres de documentation :

Bibliothèques :

## ENQUETE LOGICIELS DOCUMENTAIRE

### IDENTIFICATION DU LOGICIEL

NOM  AUTEUR

EDITEUR

ADRESSE

CODE POSTAL  VILLE  TEL  FAX

### VERSION

Numéro  Date  Date 1ère Version

Fourchette de Prix

Développements en Cours

Développements Futurs

### ENVIRONNEMENT

Langage Programmation

Système Exploitation

Environnement Utilisateur (WINDOWS ...)

VERSION PC O/N

### STRUCTURE ET LIMITES DE LA VERSION

#### Structure basée sur :

Système gestion fichiers	O/N	<input type="checkbox"/>
SGBD	O/N	<input type="checkbox"/>
SGBDR	O/N	<input type="checkbox"/>
Logiciel Orienté Objet	O/N	<input type="checkbox"/>

Types Documents prédéfinis (articles, ouvrages, films ...)

FORMAT	Fixe	O/N	<input type="checkbox"/>
	Variable	O/N	<input type="checkbox"/>

Nombre de Bases	<input type="text"/>
Nombre de Documents/Bases	<input type="text"/>
Nombre maxi de Caractères/Documents	<input type="text"/>
Nombre de Champs/Documents	<input type="text"/>
Nombre de Caractères/Champs	<input type="text"/>
Nombre de Descripteurs/Bases	<input type="text"/>
Taille des Descripteurs	<input type="text"/>
Sous-Champs	O/N <input type="checkbox"/>
Chainage de Bases	O/N <input type="checkbox"/>

### FONCTION SAISIE

(répondre par oui/non)

Fiche Format Afnor	<input type="checkbox"/>
Fiche Format Marc	<input type="checkbox"/>
Formats saisie paramétrables	<input type="checkbox"/>
Corrections	<input type="checkbox"/>

Ecran Aide	<input type="checkbox"/>
Saisie Valeur par Défaut	<input type="checkbox"/>
Saisie Valeur Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Saisie dans Liste Valeur	<input type="checkbox"/>
Correspondance Code/Libellé	<input type="checkbox"/>

### c - Les visites

L'exigence bien notée du travail en MARC nous a permis d'écarter a priori les producteurs de logiciels ne proposant pas du MARC. Il faut néanmoins remarquer que certains producteurs (sans doute à cause de la tendance actuelle des bibliothèques à ne plus travailler qu'en MARC) se réclament de MARC en ayant programmé une conversion interne. Mais celle-ci entraîne des pertes d'information que les utilisateurs dénoncent. Sur ce point, il faut être très explicite.

Nous partions du fait que seuls les logiciels de bibliothèques proposaient du MARC; or, des contacts avec des bibliothécaires nous ont fait connaître des logiciels documentaires se mettant, eux aussi, à travailler en MARC.

### d - La tâche du bibliothécaire

Les directives de notre informaticien ont fait progresser notre travail. La méthodologie conseillée était une ébauche progressive vers le Cahier des Charges à partir de la définition des besoins pour parvenir à une définition précise des fonctions. Elle s'avère permettre une bonne maîtrise du travail. Un professionnel des bibliothèques, une première fois, ne possède pas cette maîtrise. Là se voit la nécessité d'une collaboration étroite entre bibliothécaire et informaticien.

### e - Le temps

Si les besoins définis, les renseignements pris permettent de gagner du temps, les évolutions dans les produits informatiques sont si rapides qu'il importe de s'informer au moment-même de l'opération. Ne parle-t-on pas déjà de la codification électronique de documents qui serait la mort du MARC?

Les avis des collègues, tout précieux qu'ils soient, pour être valables doivent être très, très récents.

La tentative de faire élaborer un logiciel de toutes pièces était infructueuse; ce fût une perte de temps de vouloir "concevoir" les opérations en travaillant devant des écrans imaginaires! Les consultants en logiciels le disent bien "*finis, les produits maison*" sous peine de se contenter d'un résultat médiocre.

Mais les responsables de projets informatiques contactés nous ont mis en alerte sur le danger d'une prospection trop rapide. Il faut voir beaucoup de logiciels, faire de nombreux tests, se rendre près d'utilisateurs contents et d'autres mécontents (les contacts se sont révélés faciles et les collègues magnifiquement disponibles).

Cette partie du travail nous a ouvert les yeux sur la grande disponibilité que devait avoir le responsable du projet informatique. Il faut temps, énergie et suit. Un conducteur de projet est indispensable, un dossier qui tombe est très vite périmé.

## **B - Propositions pour des critères prioritaires de choix**

Nous suggérons que :

- le travail en format MARC,
- l'assurance d'une maintenance de qualité,
- des écrans de recherche paramétrables (Grand public et Experts),
- la possibilité d'utiliser le Répertoire d'Autorité Matière RAMEAU avec ses renvois et hiérarchies,
- la présence de plusieurs thesaurus permettant des indexations plus précises pour des références particulières,
- la possibilité de faire des dépouillements,

soient les conditions nécessaires à la pré-sélection.

Il pourrait s'y ajouter des conditions orientant les préférences :

- l'ouverture vers les autres fonctions : Acquisitions, Bulletinage, Prêts, Gestion des images...
- la bonne appréciation des bibliothèques équipées et le choix encore incertain des futurs partenaires (BIU de Toulouse, BU de Poitiers),
- les avantages particuliers de l'un ou l'autre système.

## **C - Constats**

7 producteurs de logiciels de bibliothèques ont été sollicités.

Trois semblent pouvoir répondre aux conditions prioritaires. Nous sommes en train d'effectuer des visites auprès des utilisateurs et il faudra les poursuivre.

Un constructeur nous dit très honnêtement qu'il ne veut pas répondre : le coût élevé de l'assistance et de la maintenance seraient en complète disproportion avec la configuration.

Nous nous heurtons là à une réalité, celle du coût de notre ambition.

Vouloir travailler sous Unix amène le même constat.

Trois producteurs de logiciels documentaires sont contactés. Les rendez-vous sont en cours. Mais la gestion d'un thesaurus coûte cher; le coût des logiciels documentaires vient en partie de là. Il serait déraisonnable de s'équiper d'un logiciel documentaire performant si ce n'est pas ensuite pour mettre à profit les possibilités qu'il offre.

Une solide étude de faisabilité incluant tous les coûts est maintenant indispensable. La partie qui suit veut être une aide à l'évaluation de ces coûts.

- V -

**REALISATIONS FUTURES :  
CONSEILS**

## V - REALISATIONS FUTURES : CONSEILS

### 1 - INFORMATISATION

Le tableau suivant peut servir à l'évaluation totale des coûts de l'implantation.

<b>Equipement informatique principal</b>	
• voir devis	
<hr/>	
<b>Equipement annexe</b>	
• Lecteur de microfiches	
lecteur simple	2 515 F HT
ou	
lecteur reproducteur	13 290 F HT
cartouche d'encre	1 000 F HT
(prix Soberim - Rodez)	(3 000 copies)
• Microfiches RAMEAU	550 F TTC
(mises à jour tous les 6 mois)	
• Microfiches CCN	250 F TTC
	(Adhérents)
	ou
	1 200 F TTC
	(Non-adhérents)
ou	
CD-ROM Myriade	5 500 F TTC
• CD-ROM Bibliographie nationale française : abonnement pour 1 an	8 000 F HT
	+
	200 F Port
• Microfiches des Autorités de la BN	
- Auteurs Personnes physiques	1 100 F TTC
- Collectivités	750 F TTC
• Normes AFNOR	515 F TTC
• Manuel de catalogage Unimarc	250 F TTC
• Mobilier - rayonnages	: catalogues en attente
• Mobilier informatique	: catalogues fournisseurs habituels
• Petites fournitures	: catalogues fournisseurs habituels
(Tous les prix sont donnés à jour en septembre 1993)	

Au montant de l'équipement alors évalué s'ajoutera le montant des investissements : formation, aménagement... et celui du fonctionnement : maintenance, connexion et frais de personnel. Les moyens humains et financiers seront attribués et le Cahier des Charges définitif sera rédigé.

## Pourquoi un Cahier des Charges ?

Il définit les conditions contractuelles qui seront incluses dans l'acte de vente. Les premiers éléments du Cahier des Charges qui ont été déterminés au chapitre précédent nous ont permis de mesurer les écarts entre les charges réclamées et le "possible". Dans les mois qui viennent, ils pourront inciter des fournisseurs potentiels à chercher des adaptations pour solutionner les problèmes (Cahier des Charges "ouvert").

C'est aussi une aide aux rapports juridiques et commerciaux.

Nous joignons un tableau qui relève les facteurs de risques possibles, qu'il convient de lire soigneusement avant la rédaction du Cahier des Charges définitif.

Un système informatique seul ne suffit pas. Il faut s'assurer de la richesse du fonds pour prouver sa pertinence et de la compétence du personnel pour le rentabiliser.

Nous citons à témoin R. DERIEZ, consultant en informatique, qui dit : "*Nombre d'établissements ont été très exigeants dans le Cahier des Charges sur l'aspect recherche documentaire et, faute d'avoir constitué une véritable base bibliographique, se contentent maintenant d'une recherche simplifiée. Le soin apporté à la mise en place est donc tout aussi primordial que le choix du système. Cela exige une organisation rigoureuse et une planification semaine par semaine de l'ensemble des tâches préalablement définies.*"

Il faut être lucide sur la charge de travail des responsables de l'étape suivante : planification et développement de l'application, laquelle passe incontestablement par les procédures suivantes :

- 1 - Désignation d'un Responsable du Projet qui assure les liens avec le producteur.
- 2 - Découpage en étapes du développement de l'application.
- 3 - Nécessité de contrôles à chaque étape :
  - maîtrise des coûts et des délais,
  - appréciation de la qualité.
- 4 - Mise au point face au fournisseur : à chaque étape.
- 5 - Correction des étapes au fur et à mesure.

Nous avons jusqu'à présent adopté une méthode de travail qui découpe celui-ci en étapes. A chaque étape correspond un objectif pour lequel il faut définir les moyens.

Cette méthodologie est conseillée pour le développement de l'application informatique, laquelle doit être très, très rationnelle.

Nous insistons sur le temps et l'énergie qui seront indispensables à la bonne réalisation de cette étape. Nous attirons l'attention des responsables sur l'impérieuse nécessité d'un personnel entièrement en charge du Projet. La richesse scientifique de la Base est confiée au travail du bibliothécaire. Il devra être assisté techniquement et informatiquement, la viabilité du Projet en dépend.

Dans le tableau ci-dessous, nous relevons un certain nombre de facteurs de risques avec leurs caractéristiques ou symptômes et la protection à prendre au moment de la rédaction du Cahier des Charges pour éviter l'échec.

<i><b>Facteur à risque</b></i>	<i><b>Caractéristique ou symptôme</b></i>	<i><b>Protection</b></i>
<b><u>Dans l'organisation du travail</u></b>		
Mauvaise évaluation de la charge de travail	Etude détaillée non faite	Compléments d'informations sur le découpage du travail
Dérive technique en cours de réalisation	Organisme sans moyen interne	Augmenter le nombre de points de contrôle Assurer un suivi régulier
Mauvaise coordination entre équipe de projet et service informatique	Mauvaise prise en compte des contraintes du personnel	Etude détaillée du partage des ressources entre Personnel de la Bibliothèque et Personnel informatique
Modification des qualifications des postes de travail	Organisation du service remise en cause	Prévoir une formation complémentaire des utilisateurs
Absence d'étude ergonomique		Faire participer les utilisateurs au suivi
<b><u>Dans la prestation du fournisseur</u></b>		
Mauvaise compréhension du Cahier des Charges par le fournisseur	Application non classique Etude détaillée non faite	Prendre des garanties supplémentaires sur le fournisseur dans le domaine traité
Mauvaise relation Organisme/Fournisseur	Appréciations subjectives des soumissionnaires (appui sur : arguments politiques, promesses non tenues)	Préparation d'un bon contrat (clauses contractuelles bien adaptées). Le contrat définit les responsabilités
Non-continuité dans l'équipe d'assistance du fournisseur, insuffisance de compétences ou de disponibilité des équipes	Profil des intervenants mal évalué	Prévoir le remplacement des intervenants
Technique trop avancée mal dominée par le fournisseur	Cahier des Charges faisant appel à des techniques de pointe ou Cahier des Charges trop ouvert	Exposé de la solution technique et des moyens utilisés pour la mettre en œuvre

<b><i>Facteur à risque</i></b>	<b><i>Caractéristique ou symptôme</i></b>	<b><i>Protection</i></b>
Délai d'intervention du fournisseur trop long	Eloignement du fournisseur du site	Prévoir contractuellement les conditions d'intervention
Mauvaise formation	Pas de Plan-formation adapté au "profil" de l'utilisateur	Soumettre le Plan-formation à un accord préalable
Absence de documentation technique	Documentation mal définie	Définition de la documentation nécessaire. Inclure la Documentation dans la prestation
<b><u>Dans le choix</u></b>		
Utilisation de logiciels standards non portables	Absence de description concernant les logiciels standards ou portabilité promise	Enquête sur les logiciels standards
<b><u>Dans la Connectique</u></b>		
Dérapage dans l'installation du matériel pour "câblage" et "connectique"	Installation non faite à la livraison du matériel	Inclure la Connectique dans le Cahier des Charges
Croissance de la configuration matérielle	Conséquence sur l'allongement du temps de réponse	Définir les ressources d'exploitation disponibles

## 2 - POSSIBLES OUVERTURES

Il serait long et prématuré d'évoquer la suite du travail; nous nous permettons seulement d'encourager les contacts prioritaires pour l'avenir : la DRAC (1), le CRL (Agence de coopération régionale) (2), la documentation du Service régional d'Archéologie, la Maison du Moyen-Age de Poitiers et le Musée national du Moyen-Age.

Pour devenir "site pilote" par l'utilisation de nouvelles technologies comme il le souhaitait au départ, le Centre européen devra engager sa bibliothèque dans une étude spécifique approfondie. Les recherches autour de la numérisation en sont ailleurs aux phases d'essais : plusieurs procédés sont testés, la complexité des choix techniques est relevée partout et les éléments de référence sont en trop petit nombre pour permettre l'évaluation de la charge de travail. Alors, les banques d'images disponibles à distance n'existent pas encore.

La BPI (3) a l'ambition de vouloir constituer un réseau avec accès à d'autres collections d'images numérisées et évoque la possibilité d'échanges de fonds; pour l'instant, elle bute sur les problèmes de connexion à distance.

Le département audiovisuel de la Bibliothèque de France travaille à un programme d'essai qui concerne 10% du fonds iconographique appelé à être numérisé et vient seulement (août 1993) de lancer l'appel d'offres pour le choix de son logiciel.

A la Bibliothèque de France, la numérisation devra permettre en même temps que la consultation d'images accessible de l'extérieur, la consultation de textes.

De solides études sont confiées à des experts groupés autour d'A. MIQUEL qui examinent les programmes de numérisation des textes et font les choix prioritaires. Ceci est noté parce que, dans les domaines qui ont fait l'objet d'explorations approfondies, figure l'histoire du Moyen-Age.

Bien sûr, la liaison entre informations textuelles et informations "images" est essentielle. Pour l'instant, la Base de données est une étape dans l'informatisation des banques d'images. Conques, qui rêve de pouvoir consulter les fonds documentaires des grands musées d'Europe, doit se tenir informé.

Du moins des vidéodisques existent, nous en citons quelques uns, de même que quelques projets en cours :

- Le vidéodisque de la Bibliothèque vaticane :  
la plus vaste entreprise d'archivage et de diffusion d'images médiévales.
- Le vidéodisque de Sainte-Geneviève :  
propose les enluminures de ses manuscrits.
- Le Dutch royal library disc :  
offre 7 000 images de manuscrits de la Bibliothèque royale de la Haye.
- Le Centre de Marburg :  
a mis au point une base de données commune à plusieurs grands musées allemands, elle devrait évoluer vers un catalogue illustré sur CD-ROM. Le système MIDAS qui y est utilisé enregistre sous forme numérique les informations relatives à l'histoire de l'art.

---

(1) DRAC : Direction régionale des Affaires culturelles  
(2) CRL : Centre régional des lettres  
(3) BPI : Bibliothèque publique d'information

- Plusieurs projets américains sont en cours et un projet français qu'il convient de mentionner : la création d'une base sur l'enluminure avec constitution d'un corpus photographique. C'est la section des sources iconographiques de l'IRHT (1) qui y travaille et elle projette la réalisation rapide d'un vidéodisque.

Citons aussi :

- Joconde :  
une base de données textuelles de la Direction des Musées de France qui recense dessins, estampes, peintures et sculptures du VII<sup>e</sup> siècle à nos jours, issus de 60 musées de France. Elle est interrogeable par Minitel. Un vidéodisque lui est associé.
- Mérimée :  
une base de données textuelles et numériques de la Direction du Patrimoine qui recense le patrimoine architectural depuis le IV<sup>e</sup> siècle. Elle aussi est interrogeable par Minitel. Un vidéodisque lui est associé, et bientôt un CD-ROM.

Les perspectives d'avenir obligent les bibliothécaires à s'adapter, à mettre au point des techniques d'indexation d'images plus exigeantes que celles des documents dont ils avaient l'habitude. Elles les obligent à associer leurs compétences à celles des informaticiens. En fait, c'est aux frontières de leur métier et de la technologie que les bibliothécaires travaillent. Cela induit pour eux une parfaite maîtrise de leur technique professionnelle, laquelle doit être assez souple pour se plier aux technologies nouvelles.

---

(1) IRHT : Institut de recherches sur l'histoire des textes

# **CONCLUSION**

## CONCLUSION

Partis pleins d'enthousiasme sur le terrain du Projet-Conques, des justifications historiques, politiques, culturelles et sociales sont vite venues conforter notre initiative. Mais vite est venu le choc entre l'ambition du départ et la réalité, là où la faisabilité professionnelle rencontre des limites.

Nos exigences, revers de l'ambition du Centre européen, nous poussaient à tout vouloir à la fois. Or les techniques informatiques ont des contraintes, les données locales ont des lois et surtout notre désir de travailler avec d'autres en regardant l'avenir nous obligeaient à accepter la "norme" de tous. Nous nous sommes rendus compte que nous étions sur un terrain en pleine mutation et qu'il était indispensable de regarder constamment ailleurs, de se tenir informés.

Ici nous avons voulu faire progresser le plus loin possible le travail vers le Cahier des Charges pour la réalisation informatique de la Base de données et rédiger un aide-mémoire pour les opérations à venir, y joindre un répertoire des adresses et contacts souhaitables.

Nous avons voulu insister sur l'utilité des études à poursuivre : recherches à propos du Thème-Conques, préparations de partenariats, surtout compléments d'enquêtes et de tests sur les logiciels. Parallèlement à la mise en place de la Base de données, il y a aussi la réflexion à propos de la belle ambition du départ qui rêvait d'intégrer l'image et de la faire passer par le réseau Numéris.

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale est porteur d'avenir, l'enjeu politique est fort. Alors oui, la bibliothèque a le droit d'avoir des ambitions de haut niveau. Il ne lui suffit que d'en prendre les moyens.

Nous avons cherché à définir ces moyens :

Pour le choix du système informatique, nous nous sommes renseignés sur les qualités reconnues, sur les méfaits dénoncés par les utilisateurs, car le choix de l'outil est essentiel. Nous avons proposé pour l'opération d'informatisation une procédure en étapes testée et pratiquée ailleurs car un outil seul ne suffit pas, les Moines constructeurs au Moyen-Age le savaient bien, qui appuyaient leur travail sur des techniques éprouvées pour en arriver à leurs beaux et solides travaux. Conques est là pour le dire!

Alors, comme cela se pratique ailleurs, nous avons proposé une longue analyse de données pour en arriver aux traitements informatiques. L'analyse du besoin est partie du lecteur, de l'environnement, ceux-ci justifient la suite. Les spécifications fonctionnelles ont obligé le bibliothécaire à réfléchir sur son travail, à faire surgir l'essentiel : une forme de conceptualisation de sa tâche en somme. Puisqu'il s'agissait de la fonction Recherche, l'importance de l'indexation est apparue, expliquant peut-être la complexité reconnue à l'informatique documentaire.

Comme il en était des pierres taillées dans les édifices romans, pierres taillées en fonction d'elles-mêmes mais en fonction de leurs voisines surtout, sont ressortis des termes professionnels : descripteurs, vedettes. Ils ne se définissent que par rapport les uns aux autres, dans la conception d'ensembles que sont les thesaurus et listes d'autorités.

Nous ne citerons que cette illustration pour justifier la présence indispensable, auprès d'informaticiens, de professionnels des bibliothèques ayant pratiqué et ayant réfléchi à la technique de leur métier. Mais des expériences lors d'autres informatisations nous donnent la conviction qu'une informatisation de bibliothèque est le lieu d'une honnête remise en cause des méthodes de travail et l'occasion d'avoir à les maîtriser. Là, comme les artisans du Moyen-Age qui conjuguèrent leurs efforts sur les mêmes chantiers, informaticiens et bibliothécaires de 1993 joignent leurs techniques et leurs savoirs en travaillant à des projets communs.

Technique et Savoir, Technique ou Savoir : pour l'informaticien comme pour le bibliothécaire, c'est l'exercice d'un métier déterminé par des règles pratiques, bien proche d'un "art de travailler" quand il s'y joint habileté et talent.

Nous étions partis à la recherche de la vocation documentaire du Centre européen sans nous douter que cette recherche passerait par autant de chemins. Sur ces chemins, nous avons glané des pierres qui s'appelaient MARC et RAMEAU, nous avons croisé des techniciens avec qui nous avons échangé des points de vue, des savoir-faire. Nous en avons tiré des leçons, éléments constitutifs pour Conques, solide réflexion pour nous-mêmes : modèle de "compagnonnage" moderne ...

Plus nous avançons, plus nous discernons un chemin long, riche, lourd de promesses, tout le contraire d'un chemin qui "tourne en rond".

Le dernier mot est pour Conques à qui nous souhaitons beaucoup de "compagnons" pour le prochain millénaire.

A son Projet, Conques joindra Foi et Travail.

Nous donnons toute confiance aux Aveyronnais.

# **BIBLIOGRAPHIE**

# BIBLIOGRAPHIE

## 1 - GENERALITES

BEAUDIQUEZ, M.; BEN KHEMIS, A.; BETHERY, A. *Ouvrages de référence pour les bibliothèques publiques : répertoire bibliographique*. 3 éd. Paris : Cercle de la Librairie, 1986. 368 p. (Bibliothèques). ISBN 2-7654-0343-0

BOUTHILLIER, Fr. Planification stratégique et bibliothèques : concepts et enjeux. *Argus*, Printemps-Eté 1993, vol. 22, n° 1, p. 30-33

DELMAS, C.; FAU, J.C. *Conques*. Millau : Ed. du Beffroi, 1989. 80 p. ISBN 2-908123-02-9

PERRET, J. Les enjeux culturels pour les régions d'Europe : conférence européenne organisée à Lyon les 10 et 11 Octobre 1991. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, t. 37, n° 3, p. 81-82

FAU, J.C. *Rouergue roman*. St Léger-Vauban : Zodiaque, 1989. 415 p. (la Nuit des Temps; 17)

SABA, U. *Ombre des jours : aphorismes*. Trad. de l'italien par René de Ceccatty. Marseille : Rivages, 1990. 198 p. (Collection de littérature étrangère)

## 2 - PUBLICS

Les chemins de Saint-Jacques. *La Croix*. Juillet-août 1993, n° spécial, 4 p.

JOUSSET, C. *Enquête de clientèle : été 1991*. Montesquieu-Volvestre (31310), 1991. 37 p.

Mack Promotions international. *Conques, haut lieu culturel*. Montauban, 1992. 146 p.

LALUMIERE, C. Avant-propos. In Kaufmann, H.G.; Bravo Lozano, M. *Chemin de Saint-Jacques de Compostelle : chemin de l'Europe*. Vic-en-Bigorre : MSM, 1992, p. 8-9. ISBN 2-907899-81-3

### 3 - ENVIRONNEMENT

BENHAMOU, Fr. *Pour une Bibliothèque nationale des arts*. Paris : la Documentation française, 1993. 135 p.

- . Le projet de la Bibliothèque nationale des arts. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, t. 38, n° 1, p. 24-29

BERTRAND, A.M. La Commission Etablissements et réseau : l'état des lieux (analyse et réflexions). *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 2° trimestre 1990, n° 147, p. 56-61

BOURQUE, A. Devenir compétitif et partenaire : de nouvelles valeurs culturelles à développer? *Documentation et bibliothèques*, Juillet-Septembre 1991, p. 91-93

FERN, A. Qu'est ce qu'une bibliothèque nationale d'art? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, t. 38, n° 1, p. 8-10

FREYRE, E. Le CD-ROM de la BN et le projet européen, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1990, t. 35, n° 3, p. 230-232

HOCH, Ph. Le patrimoine écrit et l'Europe. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, t. 37, n° 1, p. 50-53

KAWA-TOPOR, X. *Poitou-Charentes : penser le patrimoine régional à l'échelle de l'Europe*. Grenoble : IEP, 1991-92. 160 p. Mémoire de DESS. Direction de projets culturels, option métiers de la Culture.

LUPOVICI, Ch. Les bibliothèques à l'heure européenne. *Documentaliste*, 1990, vol. 27, n° 6, p. 297-300

- . L'Europe des bibliothèques : potentialités et réalités, le point de vue français. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 1er trimestre 1991, n° 150, p. 89-92

NERIS, A. Des perspectives de développement : le témoignage et l'expérience d'ABCD. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1991, t. 36, n° 3, p. 184-193

PEDOT, B. La coopération documentaire régionale : faits et chiffres. *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 1990, n° 147, p. 29-31

POULAIN, M. Le catalogue rétrospectif en Europe : documents imprimés XV<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, t. 37, n° 3, p. 85-90

SCHMITT, C. Bibliothèques d'art et art des bibliothèques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, n° 1, p. 16-23

TESNIERE, V. Bibliothèques de tout le pays, unissez-vous! *Réseaux*, Mai-Juin 1990, n° 4, p. 4-6

THOMSON OF MONIFIETH. Les bibliothèques et l'Europe. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 1992, n° 156, p. 85-88

VAN DER WATEREN, J. Vers une Bibliothèque nationale d'art. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, t. 38, n° 1, p. 11-15

#### 4 - INFORMATIQUE

*A propos des logiciels de gestion et de recherche documentaires : Compte-rendu de la Conférence de Monsieur Le Moal (INRIA), guide de visite de l'exposition. Journée du 26 Mars 1992, Villeurbanne, ENSSIB.* Villeurbanne : ENSSIB; DESSID, 1992. 62 p.

AVEYRON. Direction des bâtiments départementaux. *Système d'archivage de documents et d'images numériques.* Rodez : Conseil général, 1993. Non paginé.

BERTRAND, R. Le catalogue, les bibliothèques et la modernité. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1991, t. 36, n° 4, p. 295-302

CHAUMIER, J. *Systèmes d'information : marché et technologies.* Paris : Entreprise moderne d'édition, 1986. 117 p. (Systèmes d'information et nouvelles technologies)

CREPY, D. *Les logiciels documentaires sur Macintosh.* Paris : ADBS, 1992. 204 p.

DERIEZ, R. Y-a-t-il des bons et des mauvais systèmes? *Livres-Hebdo*, 1990, n° 20, p. 61-63

DEWEZE, A. *Informatique documentaire.* Paris : Masson, 1993. 292 p. (Manuels informatiques Masson)

ELGHOUL, M. Panorama des logiciels. *Archimag*, Hors-série Avril 1993, p. 11-16

FOUSSIER, Fr. L'informatisation des centres de documentation. *Archimag*, 1993, n° 65, p. 43-46

FRANCE. Sous-direction des Bibliothèques. *Le Cahier des Charges.* Paris : Sous-direction des Bibliothèques, 1991. 123 p. (Informatisation de la fonction documentaire : méthodologie et guides pratiques; 3)

GOURDIER, A.; MAISONNEUVE, M. *Les systèmes de gestion de bibliothèques.* Paris : A Jour, 1991. 1112 p.

JACQUESSON, A. *L'informatisation des bibliothèques : historique, stratégie et perspectives.* Paris : Cercle de la librairie, 1992. 283 p. (Collection Bibliothèques) ISBN 2-7654-0511-5

JACQUET, R. Unix et les logiciels documentaires et d'archivage. *Archimag*, Hors-série Avril 1993, p. 36-37

LUBKOV, M. Quel logiciel pour quel besoin? *Archimag*, Hors-série Avril 1993, p. 21-27

# **ENTRETIENS**

# ENTRETIENS INFORMATIQUES

## \* LOGICIELS DE BIBLIOTHEQUES

<i>société</i>	<i>produit proposé</i>
MultiLIS - Toulouse	MultiLIS
Ever - Lyon	Doris - Loris
Opsys - Grenoble	Opsys
Data Trek - Paris	Data Trek
Dynix - Versailles	Dynix
ISL - Versailles	Média-bop
Geac -Paris	Geac

## \* LOGICIELS DOCUMENTAIRES

<i>société</i>	<i>produit proposé</i>
Mobydoc - Toulouse	Mobytext
ID Battelle - Puteaux	Basis +
Chemdata - Lyon	Texto windows

## \* BIBLIOTHEQUES EQUIPEES

BU Créteil  
BU Paris-Sud  
BU Jussieu  
BU Cergy-Pontoise  
BU Poitiers  
BM Toulouse  
Centre de formation des bibliothécaires - Toulouse  
OCDE - Paris  
Groupe ESSEC - Cergy-Pontoise  
ENSSIB - Villeurbanne

## ENTRETIENS

- \* Ministère de la Culture - département Etudes et prospective
  - Madame Boucherat
- \* Centre national bibliographique et technique de l'autorité matière (CNTB)
  - Madame Lacan
- \* Conseil supérieur des bibliothèques
  - Mademoiselle Sueur
- \* SUNIST
  - Madame Mesnil
- \* BDF
  - Monsieur Dubreil
  - Monsieur Richard
- \* La Joie par les livres
  - Monsieur Vidal-Naquet
- \* Bibliothèque d'art et archéologie
  - Mademoiselle Groussot
- \* Bibliothèque Forney
- \* Musée national d'art moderne
  - Madame Schmidt
- \* Bibliothèque du Louvre
  - Mademoiselle Lambert
- \* Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts
- \* Bibliothèque du Musée des Arts et Traditions populaires
  - Monsieur Thill
- \* Service départemental archéologique du Val d'Oise
  - Mademoiselle Goedert
- \* Centre départemental archéologique de Vincennes
  - Mademoiselle CABILIC
- \* BIU Toulouse
  - Madame Heusse
  - Madame Bach
- \* BM Toulouse
  - Mademoiselle Bernillon
  - Madame Miguet

- \* BM Rodez
  - Madame Moulin
  - Madame Lançon
- \* BDP Rodez
- \* BM Lyon
  - Monsieur Champanhet
- \* BU Poitiers
  - Monsieur Boissavit
- \* BM Dijon
  - Madame Chauvey-Bouillot
- \* Maison du Moyen-Age Poitiers
  - Monsieur Arrignon
- \* Archives départementales de l'Aveyron
  - Monsieur Delmas
- \* Centre international de documentation et de recherche du Petit Palais d'Avignon
  - Madame Leonelli
- \* Centre international d'art mural, Abbaye de Saint-Savin (Vienne)
- \* Centre de l'enluminure de Noirlac (Cher)
- \* INIST Nancy



*Le spectacle grandiose qui se joue depuis plus de 8 siècles  
au dessus du parvis de l'Abbatiale*

# **ANNEXES**

## **SOMMAIRE ANNEXES**

<b>DOCUMENTATION CENTRE EUROPEEN</b>	<b>I</b>
<b>ADRESSES POUR LES CONTACTS</b>	<b>XIII</b>
<b>OUTILS BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>XVIII</b>
<b>OUTILS POUR LE CATALOGAGE ET L'INDEXATION</b>	<b>XXVI</b>

**DOCUMENTATION  
CENTRE EUROPEEN**

# A CONQUES, LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA CULTURE

## *I- Un Centre de Documentation unique en EUROPE.*

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale se doit de développer une structure performante tendant à asseoir sa notoriété, et à faire de ce lieu un pôle de référence, au plan international, pour la recherche sur la Civilisation Médiévale.

Afin de permettre aux scientifiques, chercheurs et étudiants de toutes nationalités, de mener à bien leurs recherches, des conditions analogues à celle d'un centre universitaire pourvu de moyens les plus performants y sont créées. Conques se dote ainsi d'un centre de documentation unique en Europe comprenant les services et moyens suivants:

### **. Bibliothèque:**

- ouvrages de base, ouvrages de référence, études thématiques, actes de colloques...
- ouvrages et périodiques internationaux,
- ouvrages et périodiques régionaux,
- fonds d'archives,
- travaux universitaires consacrés à Conques (plus de 700 études sont déjà réunies),
- fichier bibliographique d'ouvrages spécialisés.

### **. Serveur documentaire**

s'il n'est pas envisageable de concentrer à Conques toutes les informations relatives à la Civilisation Médiévale (archives, édifices, objets,...), tout au moins peut-on en posséder la copie. L'emploi des nouvelles technologies informatiques, telles que les disques optiques, numériques, les vidéo-disques, etc... répond tout à fait aux besoins d'échanges du Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale.

## *II- Moyens informatiques*

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation médiévale a fait le choix de s'équiper de moyens informatiques les plus performants qui permettent

- de consulter depuis Conques les fonds documentaires des grands musées d'Europe et des principales bibliothèques (Bibliothèque de France, Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou ...), les services d'Archives (Archives Départementales de l'Aveyron),

- de constituer à Conques une base de données unique en Europe également consultable à distance par les Centres de recherches en France comme à l'Etranger.

Le système utilisé associe le réseau NUMERIS au logiciel de gestion de base de données ORACLE.

### **. Acquisition des données:**

Les informations à archiver et à gérer peuvent provenir de différents supports tels que les documents: papier, radiographies, plan, diapositives, micro-films, télécopies, ainsi que des données informatiques internes ou externes. Elles sont "traduites" en images numériques de haute qualité.

### **. Indexation:**

Les fonctions d'indexation permettent d'introduire à tous moments les critères de recherche dans la base de données et offrent ainsi de multiples possibilités d'exploitation des documents et images.

### **. Archivage sur disque:**

Les informations peuvent être stockées sur disques optiques numériques 5"1/4 ou 12" C.D.ROM.

### **. Consultation/Restitution:**

Le document consulté à distance, affiché à l'écran, peut également être imprimé (impression laser).

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale qui peut ainsi se prévaloir d'être un **site pilote** pour l'utilisation des nouvelles technologies informatiques dans le domaine culturel, est en mesure de jouer pleinement son rôle de pôle européen pour la recherche en Civilisation Médiévale.

# ***LE CENTRE EUROPEEN D'ART ET DE CIVILISATION MEDIEVALE***

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale a été inauguré le 27 mai 1993.

## **MISSION**

Unique dans les régions du grand Sud-Ouest et de l'Auvergne, le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale a une double vocation:

- Mieux faire connaître au public L'EUROPE du MOYEN AGE,
- Etre un lieu de rencontre et de recherche pour les étudiants, chercheurs et universitaires du monde entier dans le domaine de la Civilisation Médiévale.

## **TROIS DOMAINES D'ACTIVITES**

### **LA RECHERCHE**

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale met à la disposition des scientifiques des équipements performants particulièrement adaptés à l'accueil de **colloques et de séminaires**:

- salles de réunions, amphithéâtre de 400 places avec cabines de traduction simultanée.

Le Centre Européen s'est en particulier assuré du **parrainage de l'Université de Toulouse-Le Mirail** qui se traduit notamment par la constitution d'un comité scientifique, l'accueil d'étudiants-chercheurs, l'organisation de colloques.

Un **centre de documentation historique** est également constitué. Il recèle dès à présent plus de 700 études (publications anciennes et modernes sur Conques et sa région), un fonds d'archives, une collection iconographique...

Un serveur documentaire en cours de réalisation permettra la constitution prochaine d'une base de données unique en Europe ainsi que la consultation à distance des fonds spécialisés disséminés en France et à l'étranger: la B.P.I. du Centre Pompidou, le Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale à Poitiers, les grands musées d'Europe, les Archives Départementales de l'Aveyron...

### **Premiers colloques internationaux:**

- mai 1993: "L'Art et la Civilisation du Moyen Age sur les chemins de Pèlerinages".

- juillet 1993: "Théorie et Pratique de la Traduction au Moyen Age"  
(Université des Sciences Sociales de Toulouse / Université de Cardiff)

- avril 1994: "Enfer et Paradis" (Centre Européen d'Art et de Civilisation  
Médiévale / Société des Lettres de l'Aveyron).

## **LA FORMATION, LA PEDAGOGIE**

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale constitue un  
partenaire privilégié pour les projets de formation et d'enseignement :

- **classes et ateliers du patrimoine,**
- **classes européennes du patrimoine,**
- **stages de sensibilisation aux arts et techniques du Moyen Age,**
- **formation aux métiers du patrimoine,**
- **campus européens du patrimoine...**

Un partenariat établi avec l'Ecole BOULLE, l'Ecole Nationale  
Supérieure des Arts Appliqués, se concrétisera très prochainement par l'accueil à  
Conques de sessions de formation au travail des métaux (atelier de ciselure, gravure en  
modelé, gravure bijoux...)

## **PROGRAMMATION CULTURELLE**

Mieux faire connaître au public le Moyen Age constitue la troisième  
ambition majeure du Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale.

Accueil de spectacles, concerts, réalisations d'expositions... en bref  
susciter la rencontre de la création contemporaine et du patrimoine dans le domaine du  
théâtre (théâtre médiéval, littérature orale...), de la musique, des arts plastiques, de la  
muséographie...

**Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale, dans ses  
multiples fonctions de recherches scientifiques et de sensibilisation du grand  
public, s'intéressera à la "Civilisation de l'Europe Médiévale": c'est-à-dire à  
l'ensemble des faits sociaux, culturels, économiques, religieux, artistiques,  
techniques... caractérisant la période qui s'étend de 476 à 1453.**

**Votre contact: Xavier KAWA-TOPOR, Directeur**  
Tél.: 65-71-24-00 Fax: 65-72-81-58

**CENTRE EUROPEEN D'ART**  
**ET DE**  
**CIVILISATION MEDIEVALE**

**Directeur:** Xavier KAWA-TOPOR

**Tél.:** 65-71-24-00

**Fax.:** 65-72-81-58

**ORIENTATIONS - MAI 1993**

# CONQUES: TRESOR ET PATRIMOINE

Haut lieu de l'Art Roman, halte majeure sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, Conques recèle un patrimoine historique, artistique et religieux de renommée internationale: ensemble architectural de l'abbaye romane avec l'église de Sainte-Foy ornée du célèbre tympan sculpté polychrome représentant le "Jugement Dernier", trésor composé de reliquaires et de pièces d'orfèvrerie sacrées aux origines parfois encore mystérieuses, village médiéval avec ses maisons à colombages, à encorbellement, les vestiges des anciens remparts, les places et les fontaines... Cette rare accumulation de richesses enchâssée dans un cirque naturel exceptionnel, fait de Conques l'un des **joyaux du patrimoine européen**.

## MISSIONS

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale est investi d'une mission prioritaire: la mise en valeur de cet ensemble patrimonial dans une double perspective:

- Une perspective de développement local, économique et culturel;
- Une perspective européenne: lieu de mémoire par excellence, Conques a un rôle privilégié à jouer dans l'Europe de 1993.

Intégrer la dimension européenne, devenir un lieu de référence au plan international, nécessite que soit mis en oeuvre un projet culturel original se fondant sur la **spécificité du patrimoine de Conques**.

Cette spécificité est double. Gardien du plus prestigieux trésor médiéval de France, Conques se distingue tout d'abord dans le domaine des arts précieux et plus particulièrement de l'orfèvrerie sacrée. Mais c'est également l'exceptionnel état de conservation de son patrimoine, tant mobilier qu'architectural, qui place Conques sur un piédestal.

Un mot, "Trésor", signifie à lui seul **quel legs particulièrement précieux constitue Conques pour l'Europe de demain..** C'est autour de ce terme, riche de multiples résonances que pourra s'articuler le projet culturel du Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale

## OBJECTIFS

Trois exigences fondamentales président à la définition et à la mise en oeuvre de ce projet :

- valoriser le site de Conques tout en préservant l'identité, c'est à dire gérer de façon optimale "l'éco-système patrimonial";
- mettre en oeuvre une démarche d'interprétation du patrimoine originale, cohérente avec le thème du trésor;
- faire de Conques un pôle d'excellence, au plan européen, pour la recherche et la sensibilisation à la civilisation médiévale.

## DOMAINES D'ACTIVITES

Les actions du Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale seront développées suivant trois axes :

LA RECHERCHE

LA FORMATION, LA PEDAGOGIE

L'OFFRE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

### LA RECHERCHE

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale se doit de développer une structure performante tendant à **asseoir sa notoriété**, et à lui conférer le statut de lieu de référence pour la recherche sur la civilisation médiévale en Europe.

Afin de permettre aux scientifiques et étudiants de toutes nationalités, de mener leurs recherches et leurs travaux, des conditions analogues à celle d'un centre universitaire doté de moyens modernes y seront créées.

Ainsi, les chercheurs disposeront à Conques:

- de matériaux de recherches (collections archéologiques).
- d'un fonds documentaire **unique en Europe**.
- des conditions de travail et d'accueil permanentes.

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale mettra ainsi à la disposition des scientifiques des équipements performants particulièrement adaptés à l'accueil de **colloques et de séminaires** :

- salles de réunions, amphithéâtre de 400 places avec cabines de traduction simultanée.

Le Centre Européen organisera en mai 1993 un premier colloque européen intitulé "l'Art et la Civilisation Médiévale sur les chemins de Pèlerinage" et accueillera également un colloque international sur "La traduction des textes médiévaux" en juillet 1993.

Enfin et surtout, le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale s'est assuré du **parrainage de l'Université de Toulouse-Le Mirail**. Une convention signée entre le ville de Conques et cette université fixe les modalités d'un partenariat qui se traduit par:

- la mise sur pied d'un comité scientifique (constitué en avril 1993) formé de professeurs, afin de définir les grands thèmes d'activités du Centre.

- l'organisation de colloques annuels (mai 1994: "L'Aristocratie féodale dans l'Europe médiévale").

- la mise en place de séjours d'études pour étudiants.

- enfin les recherches bibliographiques préalables à la création d'un serveur documentaire.

Un **centre de documentation historique** est également constitué.

Il recèle dès à présent plus de 700 études (publications anciennes et modernes sur Conques et sa région), un fonds d'archives, une collection iconographique...

Un serveur documentaire en cours de réalisation permettra la constitution prochaine d'une base de données unique en Europe ainsi que la consultation à distance des fonds spécialisés disséminés en France et à l'étranger: la B.P.I. du Centre Pompidou, le Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale à Poitiers, les grands musées d'Europe, les Archives Départementales de l'Aveyron...

## LA FORMATION, LA PEDAGOGIE

Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale constitue un partenaire privilégié pour les projets de formation et d'enseignement :

- **classes et ateliers du patrimoine,**
- **classes européennes du patrimoine,**
- **stages de sensibilisation aux arts et techniques du Moyen Age,**
- **formation aux métiers du patrimoine,**
- **campus européens du patrimoine...**

Un partenariat établi avec l'Ecole BOULLE, l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués, se concrétisera très prochainement par l'accueil à Conques de sessions de formation au travail des métaux (atelier de ciselure, gravure en modelé, gravure bijoux...)

## L'OFFRE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

Sensibiliser un plus large public au Moyen Age par la mise en oeuvre d'une politique culturelle originale, constitue la **troisième ambition majeure** du Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale.

Accueil de spectacles, concerts, réalisations d'expositions... en bref susciter la rencontre de la création contemporaine et du patrimoine dans le domaine du théâtre (théâtre médiéval, littérature orale...), de la musique, des arts plastiques, de la muséographie...

**Le Centre Européen d'Art et de Civilisation Médiévale, dans ses multiples fonctions de recherches scientifiques et de sensibilisation du grand public, s'intéressera à la "Civilisation de l'Europe Médiévale": c'est-à-dire à l'ensemble des faits sociaux, culturels, économiques, religieux, artistiques, techniques... caractérisant la période qui s'étend de 476 à 1453.**

L'Occident médiéval sera également envisagé dans ses rapports avec les autres civilisations et la société contemporaine.

## *COMITE SCIENTIFIQUE DU CENTRE EUROPEEN D'ART ET DE CIVILISATION MEDIEVALE*

établi en vertu de la convention passée entre l'Université de  
Toulouse-Le Mirail et la Commune de Conques.

---

- Monsieur Georges MAILHOS, Président de l'Université de  
Toulouse-Le Mirail, Président d'Honneur.
- Monsieur Michel BANNIARD, Professeur de Philologie Romane à l'U.T.M.
- Monsieur Maurice BERTHE, Professeur d'Histoire Médiévale à l'U.T.M.
- Monsieur Jean-Louis BIGET, Professeur d'Histoire Médiévale à l'E.N.S. de  
Fontenay-Saint-Cloud.
- Monsieur Pierre BONNASSIE, Professeur d'Histoire Médiévale à l'U.T.M.
- Mademoiselle Sylvie FAVAREL, Maître de conférences d'Archéologie  
Médiévale à l'U.T.M.
- Monsieur Jean-Claude FAU, Chargé de cours à l'U.T.M.
- Madame Michelle FOURNIE, Maître de conférences d'Histoire Médiévale à  
l'U.T.M.
- Monsieur Frédéric de GOURNAY, Professeur agrégé.
- Madame Nelly POUSTHOMIS, Maître de conférences d'Archéologie  
Médiévale à l'U.T.M.
- Monsieur Gérard PRADALIE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art  
Médiéval à l'U.T.M.
- Monsieur Henri PRADALIER, Maître de Conférences d'Histoire de l'Art  
Médiéval à l'U.T.M.
- Madame Michelle SCHLUMBERGER-PRADALIER, Professeur d'Histoire  
de l'Art Médiéval à l'U.T.M.

CONVENTION ENTRE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE  
LE MIRAIL ET LA COMMUNE DE CONQUES

Entre L'UNIVERSITE DE TOULOUSE LE MIRAIL représentée par son Président Monsieur MAILHOS et la Commune de CONQUES, représentée par son Maire Monsieur Pierre RIOM, il a été convenu ce qui suit :

I - LA MUNICIPALITE DE CONQUES, soucieuse d'établir un véritable partenariat entre le "Centre Européen d'Art et de Civilisation Romanes" de CONQUES et l'UNIVERSITE DE TOULOUSE LE MIRAIL, s'engage :

a) A mettre à la disposition de cette dernière les locaux du Centre pour organiser colloques et conférences, expositions, séjours d'étude, ainsi que pour faciliter les travaux des professeurs, chercheurs et étudiants.

La MUNICIPALITE prendra en compte l'organisation matérielle de telles manifestations et les charges afférentes à ces locaux.

b) A mettre à la disposition de l'UNIVERSITE la future banque de données informatisées qui se constituera progressivement, ainsi que les archives et la bibliothèque municipales.

II - L'UNIVERSITE DE TOULOUSE LE MIRAIL, de son côté, s'engage :

a) A mettre sur pied un Comité scientifique formé de professeurs (historiens, historiens d'art, linguistes), afin -dans un premier temps- de définir les grands thèmes d'activité du Centre. A titre d'exemple : l'orfèvrerie médiévale, culte et iconographie de Sainte Foy, histoire des pèlerinages, etc...

b) En fonction des thèmes retenus, le Comité confiera à des étudiants (niveau maîtrise au moins) les recherches bibliographiques préalables à la création du serveur documentaire.

c) L'UNIVERSITE s'engage à mettre en place des colloques -annuels autant que possible- d'études médiévales (histoire, histoire de l'art et archéologie, linguistique) concernant Conques, le Rouergue, la région Midi-Pyrénées. Elle apportera l'aide et le suivi scientifique nécessaires.

Plus spécialement, le Comité scientifique aura, en accord avec la municipalité, la responsabilité du choix des thèmes et le recrutement des intervenants aux colloques.

La municipalité prendra en charge leur financement, y compris la publication des Actes.

d) L'UNIVERSITE s'engage à mettre en place, avec l'aide de la Municipalité, des séjours d'études pour étudiants, soit en groupes sous la conduite de leurs professeurs, soit individuellement, et à leur confier des travaux universitaires (maîtrise, D.E.A. et thèses) ayant un rapport avec Conques ou le Rouergue

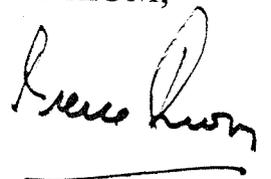
Fait à Conques, le 27 Mai 1993

Georges MAILHOS,



Président de l'Université  
Toulouse-Le Mirail

Pierre RIOM,



Maire de Conques

**ADRESSES  
POUR LES CONTACTS**

## CONTACTS ADRESSES

- **BIBLIOTHEQUES D'ART**

ABF - sous section des Bibliothèques d'art  
Documentation du Musée national d'art moderne  
75191 - Paris cedex 04  
Tél. : (1) 42 77 12 33

Adhésion et renseignements auprès de Catherine SCHMITT

- **CCN REGIONAL**

BIU de Toulouse  
11, rue des Puits creusés - 31070 Toulouse  
Tél. : 62 15 01 45

Contact : Madame BACH

Conditions : 1 - le participant donne l'état de ses collections de périodiques et leurs durées de conservation  
2 - le participant en fait une mise à jour une fois par an  
3 - le participant accepte de faciliter la consultation ou d'envoyer des photocopies

- **PIB : Prêt inter-bibliothèques**

1 - Condition : adhérer au CCN

2 - Contact pour l'adhésion

MESR-DISTB

Sous-direction des bibliothèques

61-65, rue Dutot - 75015 Paris

Contact : Madame MESNIL - (1) 40 65 64 35

Délai pour l'enregistrement : 1 mois

L'adhésion est gratuite

3 - Tarifs SUNIST pour les connexions : env. 100 F l'heure de connexion

4 - Tarifs pour les échanges recommandés aux organismes sous tutelle de l'Education nationale

Voir circulaire n° 92-333 du 13.11.1992

BO n° 45 du 26.11.1992, p. 3658

5 - Matériel à utiliser :

. minitel (peu commode)

ou

. micro-ordinateur + carte de communication

- **SICD DE TOULOUSE**

Système inter-établissements de coopération documentaire

Constitution en cours

Contact : Madame HEUSSE

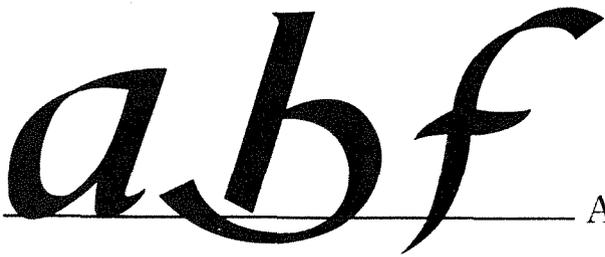
Directrice de la BIU de Toulouse

11, rue des Puits creusés - 31070 Toulouse

Tél. : 62 15 01 40

ou

Madame BOULBET, son adjointe



UN LIEU DE RENCONTRE POUR LES BIBLIOTHEQUES D'ART

La sous-section des bibliothèques d'art constitue au sein de l'ABF un groupe plutôt informel, souple et ouvert. Structure de réflexion commune, elle permet de s'informer (par des visites, des réunions, des échanges écrits), d'étudier ensemble les problèmes spécifiques à la documentation en art, et d'organiser des collaborations.

La diversité et la richesse du réseau des bibliothèques d'art, la multiplicité des tutelles et des types d'établissement, la professionnalisation croissante de nos structures documentaires et l'importance de leurs collections, l'impact de la décentralisation et les grands projets de l'Etat, le développement de la coopération internationale, rendent toujours plus nécessaire l'adhésion à une structure commune et spécifique.

La sous-section des bibliothèques d'art représente à la fois un lieu de rencontre, une plate-forme de travail et une force de négociation. Voici un échantillon des actions qu'elle entreprend :

- visites de bibliothèques ou d'établissements partenaires;
- réunions nationales sur les perspectives de coopération (ex. : Saint-Etienne en oct. 1989, Paris en nov. 1990);
- journées d'études sur des thèmes spécifiques (ex. : Lyon en déc. 1990);
- contacts internationaux (participation aux congrès de l'IFLA et des associations étrangères de bibliothèques d'art);
- groupes de travail chargés du suivi de différentes études ou projets (ex. : dépouillement de périodiques);
- publications (bulletin "Nouvelles des bibliothèques d'art", projet d'annuaire des bibliothèques d'art et diverses co-publications);
- rencontre avec les responsables institutionnels des ministères concernés sur les problèmes et projets relatifs à la documentation en art.

Et si vous adhérez?

Contact : Catherine SCHMITT, Documentation du Musée National d'Art Moderne, 75191 Paris cedex 04. Téléphone : 42 77 12 33.

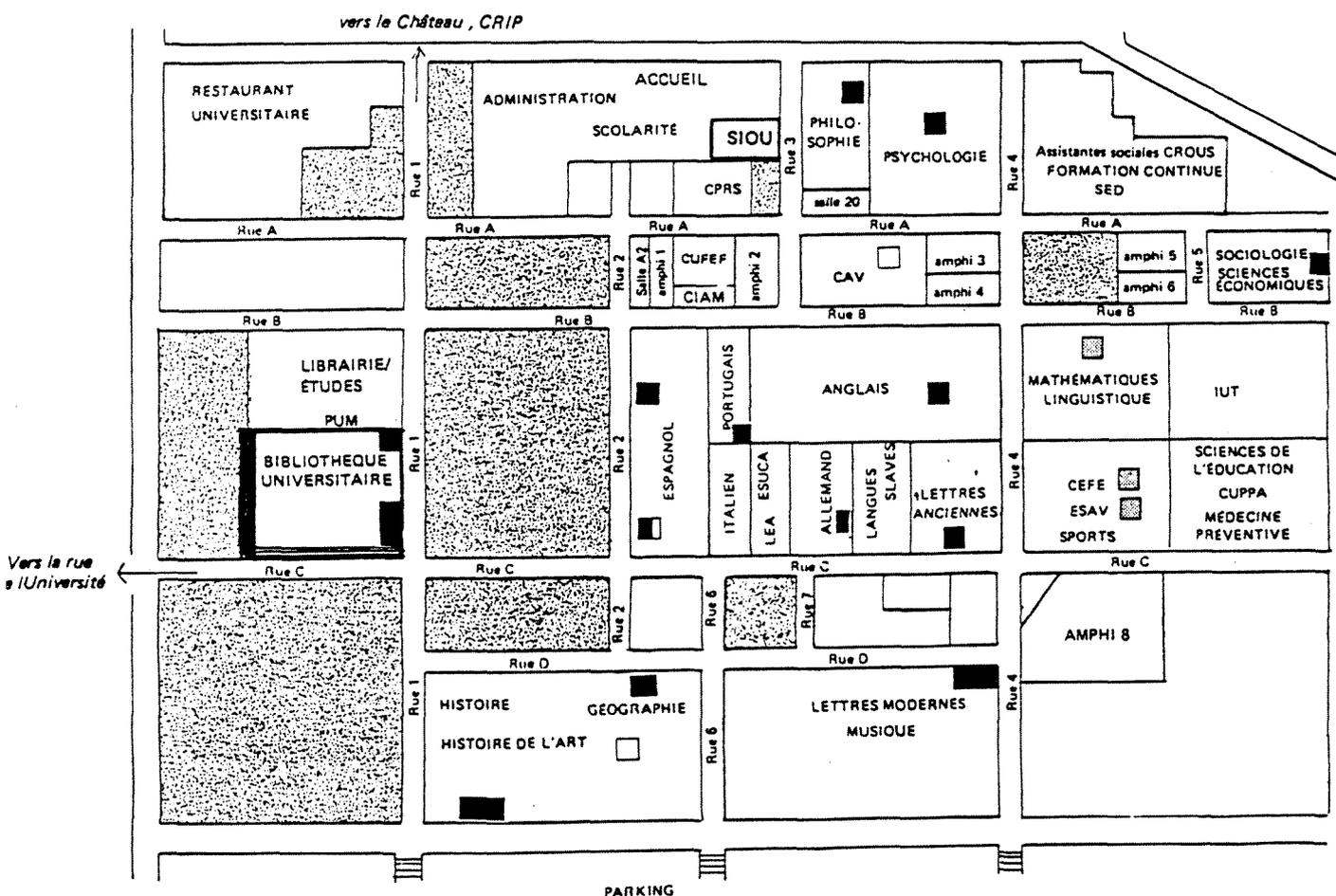
# THEME-CONQUES

## Adresses

- **BIBLIOTHEQUE FORNEY**  
1, rue du Figuier  
75004 PARIS  
Tél. : (1) 42 78 14 60
- **BIBLIOTHEQUE D'ART ET D'ARCHEOLOGIE**  
Bibliothèque Nationale  
rue de Richelieu  
75002 Paris  
Tél. : (1) 47 03 76 26
- **BIBLIOTHEQUE DU LOUVRE**  
Le Louvre - Paris  
Tél. : (1) 40 20 52 67
- **BIBLIOTHEQUE DU CNAM**  
292, rue Saint-Martin  
75003 Paris  
Tél. : (1) 40 27 20 00
- **MEDIATHEQUE DE LA CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE DE LA VILLETTE**  
20, avenue Corentin Cariou  
75930 Paris cedex 19  
Tél. : (1) 40 05 76 76
- **BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS**  
17, quai Malaquais  
75006 Paris  
Tél. : (1) 47 03 50 82
- **BIBLIOTHEQUE DU MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES**  
6, avenue Mahatma Gandhi  
75016 Paris  
Tél. : (1) 44 17 60 72



# LE BIBLION



- BIBLIOTHEQUE
- Centres de documentation
- ▨ Autres fonds documentaires

**PATRIMOINE DOCUMENTAIRE DE L'UNIVERSITE :**  
**BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE**  
**ET BIBLIOTHEQUES D'U.E.R.**

**HISTOIRE**

**Rue D, Salle 213**

Histoire du monde, Europe, France, toutes périodes  
Heures de Prêt : 9 h - 17 h  
(fermé LU et VE entre 12h30 et 13h30)  
Ouverture : Octobre  
Tél. : 61.50.43.16

**HISTOIRE DE L'ART**

**Rue D, Salle 215**

De la préhistoire à nos jours, Archéologie  
Heures de Prêt : 9 h 30 - 17 h 30  
Consultation sur place  
Ouverture : Fin Octobre - 20 juin  
Tél. : 61.50.44.28 et 61.50.46.48

**BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE SECTION LETTRES**

**Rue 1**

Pluridisciplinaire

Ouverture : 8 h 30 - 18 h \*\*\* Heures de Prêt : 9 h - 12 h, 13 h 30 - 16 h 30

Prêt de 3 à 6 documents / 3 semaines

Fermeture annuelle : 4 semaines en Août + les lundi et vendredi (du 1er juillet au 30 septembre)

Tél. : 61-40-35-64

**CENTRES DE DOCUMENTATION**

**CEDOCAL**

**Rue 2, Salle 98 (ESPAGNOL)**

Centre de documentation sur l'Amérique latine  
Littérature grise, Périodiques, Bibliographies  
Interrogations Bases de données sur l'Amérique  
latine en Sciences Humaines et Sociales  
Heures d'ouverture : 9 h 30 - 12 h 30  
13 h 30 - 16 h 30

Consultation sur place

Fermeture annuelle : Août

Tél. : 61.50.43.31 et 61.50.43.88

**CRIP**

**Annexe du CHATEAU (1er étage)**

CRIP = Centre régional d'Information sur les  
Pyrénées, Pyrénées franco-Espagnoles, montages  
Pluridisciplinaire (histoire, langue, culture,  
civilisation...)

Interrogations de bases de données internationales

Information sur l'Espagne - Consultation

CD.ROM

Heures d'Ouverture : 8 h 30 - 17 h

Fermeture annuelle : 15 juillet - 1er septembre

Tél. : 61.50.43.97

**CENTRE DE DOCUMENTATION DE**  
**L'U.E.R. DE GEORGRAPHIE ET**  
**AMENAGEMENT**

**Rue D, Salle 243 (Géographie)**

Milieus naturels, Aménagement, Pays du Tiers  
Monde, Télédétection, Cartographie  
Techniques documentaires. Bulletins  
bibliographiques. Annuaire nationaux et  
internationaux

Heures d'ouverture : 8 h 30 - 12 h 30 (MA : 10 h  
30), 13 h 30 - 17 h

Consultation sur place

Fermeture annuelle : Août - 10 septembre

Tél. : 61.50.44.42 et 61.50.42.55

**C.A.V. (Centre Audio-visuel)**

**Rue A, Salle 1009 (1er étage)**

Médiathèque, sonothèque de langue,  
vidéothèque, bibliothèque spécialisée de cinéma

Heures d'ouverture : 8 h 30 - 12 h 15

13 h 15 - 18 h 30 (VE : 16 h 30)

Consultation sur place

Fermeture : Août

Tél. : 61.50.42.40 et 61.50.44.45

**OUTILS  
BIBLIOGRAPHIQUES**

**SERVICES OFFERTS SANS ABONNEMENT  
EN ACCES KIOSQUE**  
(rappelés à titre indicatif)

- CCN  
36-17 CCN
- ABCDOC  
36-15 ABCDOC
- TELETHESES  
36-15 SUNK THE  
OU  
36-16 SUNIST THE
- TELELAB  
36-15 SUNK LAB  
OU  
36-16 SUNIST LAB

## REPERTOIRES

- Répertoire des banques de données de l'ANRT  
En commande
- Oriente-Express  
Paris : BPI, 1993  
Achat fortement conseillé pour aider à la réorientation  
En annexe : un guide bien fait des codes d'accès aux banques de données

## BIBLIOGRAPHIES COURANTES

### • Sur serveurs

- FRANCIS                                      base de données du CNRS chargée sur QUESTEL  
Le Capitole - 55, avenue des Champs pierreux  
92012 - Nanterre  
Tél. : (1) 46 14 55 55  
Accès minitel : 36 29 36 01
  
- Serveur DIALOG  
Pour mémoire, sur Dialog :
  - . Architecture database                      file 179
  - . Art literature international                file 191

### • Revues

- Art index. New York : Wilson. ISSN 0004-3222
  
- BHA. Bibliography of the history of art. Vandœuvre lès Nancy : INIST; Santa Monica (Californie) : Getty art history information. ISSN 1150-1588
  
- Bibliographie annuelle de l'Histoire de France. Paris : CNRS. ISSN 0067-6918
  
- Cahiers de civilisation médiévale. Bibliographie. Poitiers : Université de Poitiers, CESC.M. ISSN 0240-8678
  
- FRANCIS. 526, Art et archéologie. Vandœuvre lès Nancy : CNRS, INIST. ISSN 1157-3767
  
- International medieval bibliography. Leeds : University of Leeds. ISSN 0020 - 7950

## **NOUVEAUX OUTILS POUR LES BIBLIOTHEQUES D'ART**

- La Bibliographie d'histoire de l'art  
=  
BHA. Bibliography of the history of art (citée précédemment)
- FONDATION GETTY. Art and architecture Thesaurus. Oxford University Press, 1990
- FRANCIS. 526, Art et Archéologie (citée précédemment)  
Edition CD-ROM
- DELAIGLE, Fr. Les catalogues d'exposition : guide de catalogage. Paris : Ed du Centre G. Pompidou, 1991

La liste ci-dessous répertorie une partie des services bibliographiques complétant la BHA dans des domaines qui lui sont étroitement liés. D'autres bibliographies nationales ou spécialisées paraissent sous forme de publications indépendantes ou de numéros réguliers de périodiques. Elles sont signalées dans le RILA, le RAA et dans la BHA sous la rubrique « Bibliographies ».

Le lecteur pourra consulter une liste plus complète des mémoires et thèses dans le *Dissertation Abstracts International* (Ann Arbor, 1938-), l'*Internationale Jahresbibliographie*

*der Festschriften* (Osnabrück, 1982-) pour ce qui concerne les mélanges, et les index des journaux les plus importants (*New York Times Index*, *Le Monde - Index analytique*, *Zeitungsindex*, etc.) pour la presse quotidienne.

#### Architecture

*Architectural Periodicals Index*. London, British Architectural Library. 1972-. Egalement consultable en ligne sur le serveur DIALOG sous l'intitulé *Architecture Database* (fichier 179).

*Avery Index to Architectural Periodicals*. Programme opérationnel de l'AHIP, The Art History Information Program of the J. Paul Getty Trust, à l'Université Columbia. New York, G. K. Hall. 1973-. Egalement consultable en ligne sur le serveur DIALOG sous l'intitulé *Avery Architecture Index* (fichier 178) et comme base de données spécialisée du réseau RLIN (Research Libraries Information Network).

#### Art ancien

*Archäologische Bibliographie*. Deutsches Archäologisches Institut. Berlin, De Gruyter. 1913-.

*Bulletin signalétique 526. Art et Archéologie (Proche-Orient, Asie, Amérique)*. Vandœuvre-lès-Nancy, INIST-CNRS. 1970-. Egalement consultable en ligne sur le serveur QUESTEL dans la base de données FRANCIS de l'INIST.

*Fasti archaeologici*. International Association for Classical Archaeology. Florence, Sansoni. 1946-.

*L'année philologique*. Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres ». 1928-.

#### Art byzantin

*Byzantinische Zeitschrift. III. Abteilung. Bibliographische Notizen und Mitteilungen*. Munich, Beck. 1892-.

#### Art islamique

*Quarterly Index Islamicus*. London, Mansell. 1977-.

#### Art moderne et contemporain.

*Artbibliographies Modern*. Oxford/Santa Barbara, Clio Press. 1969-. Egalement consultable en ligne sur le serveur DIALOG (fichier 56).

#### Catalogues de ventes

*Art Sales Index*. Weybridge (GBR). 1970-. Egalement consultable en ligne sous l'intitulé *Art Quest*.

*SCIPPIO (Sales Catalog Index Project Input Online)*. Art Institute of Chicago, Cleveland Museum of Art, Metropolitan Museum of Art. 1982-. Egalement consultable en ligne via le réseau RLIN.

#### Conservation

*Art and Archaeology Technical Abstracts*. 1955-. The Getty Conservation Institute en association avec l'International Institute for Conservation of Historical and Artistic Works. Egalement consultable en ligne via le réseau Conservation Information Network.

#### Design

*Design and Applied Arts Index*. Burwash (GBR), Design Documentation. 1988-.

#### Extrême Orient

*Bibliography of Asian Studies*. Ann Arbor, Association for Asian Studies. 1957-.

*Revue bibliographique de sinologie*. Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1955-.

#### Iconographie

*Bibliographie zur Symbolik, Ikonographie und Mythologie*. Baden-Baden, Koerner. 1968-.

#### Numismatique

*Numismatic Literature*. New York, American Numismatic Society. 1976-.

#### BHA EN CONVERSATIONNEL

Il est possible de consulter la BHA

- sur le serveur DIALOG (fichier 191) où elle fait suite à *Art Literature International (RILA)*,
- sur le serveur QUESTEL dans la base de données FRANCIS de l'INIST, qui conserve le *Répertoire d'Art et d'Archéologie*.

## conde

ins, estampes, peintures et sculptures du VII<sup>e</sup> siècle à  
jours des collections de plus de 60 musées de France  
naux, de région, privés. L'intégration des objets d'a  
e la photographie est prévue pour 93.

de données textuelles.

odisque *Thomson*  
*ocatalogue* (5 000 dessins et 1 000 peintures), *Voir*  
51.

rmations de type administratif, historique  
00 collections anciennes, 10 000 artistes répertoriés),  
ographique (25 000 personnages et 25 000 lieux  
isés) et technique. L'iconographie est traitée à l'aide  
*Thésaurus iconographique* de François Garnier.

000 notices.

0 notices par an.

*ogue des peintures du musée de Versailles.*  
*taire des collections du musée Crozatier du Puy-en-Ve*

rogation en conversationnel.  
rogation télématique 36 14 Joconde.

riels : DPS 7 et micro-ordinateur ; système  
loitation : GCOS7 ; logiciels : Mistral, Micro-docum  
iel spécifique développé par le département de  
nisation et des systèmes d'information du ministère  
cation nationale et de la Culture).

stère de l'Education nationale et de la Culture  
tion des Musées de France  
tu de l'informatique et de la recherche  
e des Pyramides  
l Paris Cédex 01, Tél. 40 15 73 00

**Accès** Soit par le minitel (36 14 Joconde), soit, pour les demandes plus complexes, s'adresser à :  
Marianne Blaisset-Deldon, Tél. 40 15 35 28,  
Laurent Manœuvre, Tél. 40 15 35 37.

## Érimée

moine architectural : édifices, édicules, ouvrages d'art, mbles urbains. Architecture religieuse, domestique, strielle, agricole, commerciale, scolaire, militaire du ècle à 1950. Edifices classés monuments historiques, its monuments historiques et inventoriés.

de données textuelles et numériques.

icrofiches des dossiers d'inventaire : textes, ographies, cartes et plans (350 000 pages consultables). icrofilms des archives des monuments historiques. éodisque *Vidéocatalogue*, Voir p. 161 D-ROM (nouvelle collection à paraître en 1993).

ase contient deux catégories de notices interrogeables ément ou simultanément : les notices *monuments riques* et les notices *inventaire*. Les premières sont à partir des arrêtés de protection des monuments riques (classement et inscription). Les secondes sont ées à partir des enquêtes topographiques et atiques (patrimoine industriel, patrimoine balnéaire) Inventaire général.

hoix du vocabulaire s'effectue en conformité avec *chitecture : vocabulaire* (Principes d'analyse tifique), Voir p. 168 et le thésaurus *Architecture* ion en préparation).

00 notices *monuments historiques*

00 notices *inventaire*.

0 notices par an dont 1 000 mesures nouvelles de ection.

*licateur du patrimoine* (catalogues topographiques ou atiques avec index et cartographie) et *Fiches létiques*.

également publiés à partir des données collectées les ctions suivantes :

*néraires du patrimoine*

*ages du patrimoine*

*hiers du patrimoine*

### Services

- Recherche documentaire faite à partir d'interrogations en ligne assurées par un documentaliste spécialisé.
- Recopie d'écran, reproduction de microfiches, tirage de photographies et plans.
- Diffusion sélective sur profil.
- Cartographie automatique.
- Lexiques.
- Service télématique : accès public par minitel à l'ensemble des données (à partir de fin 1993).

### Descriptif technique

Matériels : DPS7/GCOS7, IBM 930 Unix et micro-ordinateurs compatibles IBM/MS-DOS ; logiciels : Mistral, (recherche documentaire), Texto/Logotel et Word (gestion des documents), Oracle (gestion des lexiques et des éditions), SAS (statistiques, Arc/info (cartographie) ; applications dédiées : RAO (rédaction assistée des notices) Micro-docum et Docum (logiciels spécifiques développés par le département de l'organisation et des systèmes d'information du ministère de la Culture et destinés au contrôles, télé(dé)chargement, préparation des éditions et des lexiques).

### Producteur

Ministère de l'Education nationale et de la Culture  
Direction du Patrimoine  
Sous-direction de l'Inventaire général, de la documentation et de la protection du patrimoine  
Bureau informatique et nouvelles technologies  
Hôtel de Vigny  
10, rue du Parc-Royal  
75003 Paris, Tél. 40 15 75 50.

### Accès

- Par minitel à partir de la fin 93.
- Interrogation par l'intermédiaire de documentalistes spécialisés au Centre national de documentation du Patrimoine ouvert du lundi au vendredi de 13 h à 17 h, Voir adresse ci-dessus et à la sous-direction des Monuments historiques, 3, rue de Valois 75042 Paris Cédex 01, Tél. 40 15 81 18. En province dans les centres régionaux de documentation du Patrimoine, Voir p. 171. Une participation financière est demandée pour la fourniture de listings.

# Palissy

Patrimoine mobilier : objets religieux, civils et domestiques, mobilier, vitrail, peinture, sculpture, instruments de musique, tapisserie, costume, machines...  
Objets classés et inventoriés.

Base de données textuelles et numériques.

- Microfiches des dossiers d'Inventaire : photographies et textes complémentaires (350 000 pages consultables).
- Vidéodisques : *Vidéocatalogue*, Voir p. 161, vidéodisque prototype sur les vitraux en Champagne (avec didacticiel), Voir p. 163.
- CD-ROM (nouvelle collection à paraître en 1993).

La base contient deux catégories de notices interrogeables séparément ou simultanément : les notices *monuments historiques* et les notices *inventaire*. Les premières sont saisies à partir des 95 listes départementales d'objets classés. Les secondes sont rédigées à partir des enquêtes topographiques et thématiques (vitraux, peintures murales, machines liées à la production industrielle) de l'Inventaire général.

Le choix du vocabulaire s'effectue en conformité avec les ouvrages de la collection *Principes d'analyse scientifique Objets civils et domestiques, Sculpture, Mobilier civil domestique, Techniques du vitrail, Tapisserie* et le *Thésaurus topographique* de François Garnier, Voir p. 168.

10 000 notices *monuments historiques*.  
5 000 notices *inventaire*.

4 000 notices par an dont 2 000 mesures nouvelles de rotation.

*Indicateur du patrimoine* (catalogues topographiques ou thématiques avec index et cartographie) et *Fiches généralistes*.

ont également publiés à partir des données collectées les collections suivantes :

- *Images du patrimoine*
- *Cabiers du patrimoine*

## Services

- Recherche documentaire faite à partir d'interrogations en ligne assurées par un documentaliste spécialisé.
- Recopie d'écran, reproduction de microfiches, tirage de photographies et plans.
- Lexiques.
- Diffusion sélective sur profil.
- Cartographie automatique.

## Aspect technique

Matériels : DPS7/GCOS7, IBM 930 Unix et micro-ordinateurs compatibles IBM/MS-DOS ; logiciels : Mistral, (recherche documentaire), Texto/Logotel et Word (gestion des documents), Oracle (gestion des lexiques et des éditions), Arc/info (cartographie) ; applications dédiées : RAO (rédaction assistée des notices) Micro-docum et Docum (logiciels spécifiques développés par le département de l'organisation et des systèmes d'information du ministère de l'Education nationale et de la Culture et destinés au contrôle, télé(dé)chargement, préparation des éditions et des lexiques).

## Producteur

Ministère de l'Education nationale et de la Culture  
Direction du Patrimoine  
Sous-direction de l'Inventaire général, de la documentation et de la protection du patrimoine  
Bureau informatique et nouvelles technologies  
Hôtel de Vigny  
10, rue du Parc-Royal  
75003 Paris, Tél. 40 15 75 50

## Accès

Consultation réservée : Centre national de documentation du Patrimoine ouvert du lundi au vendredi de 13 h à 17 h (même adresse) et la sous-direction des Monuments historiques, 3, rue de Valois 75042 Paris Cédex 01, Tél. 40 15 82 48. En province dans les centres régionaux de documentation du Patrimoine, Voir p. 171.

**OUTILS POUR LE  
CATALOGAGE ET L'INDEXATION**

## OUTILS DE TRAVAIL

*Pour se procurer les normes :*

- **AFNOR**  
Tour Europe - 92049 Paris la Défense  
Tél. : (1) 42 91 55 55  
Accès minitel : 36-16 Afnor

*Pour se procurer la :*

- **BIBLIOGRAPHIE NATIONALE FRANCAISE**  
sur CD-ROM  
Chadwyck-Healey France  
3, rue de Marivaux - 75002 Paris  
Tél. : (1) 42 86 80 20

*Pour se procurer les :*

- **AUTORITES BN SUR MICROFICHES**  
Bibliothèque nationale  
Service de vente des publications  
2, rue Vivienne - 75084 Paris cedex 02  
Tél. : (1) 47 03 08 98

*Pour se procurer le :*

- **CCN (Catalogue collectif national des publications en series)**  
Myriade : édition sur CD-ROM  
Chadwyck-Healey France  
3, rue de Marivaux - 75002 Paris  
Tél. : (1) 42 86 80 20

ou

Edition microfiches  
Centre régional du CCN  
BIU de Toulouse  
Madame BACH  
11, rue des Puits creusés  
31070 Toulouse  
Tél. : 62 15 01 45

*Pour se procurer la liste d'autorité:*

- **RAMEAU**  
Cellule nationale de la coordination de l'indexation matière  
5, rue A. Vacquerie - 75116 Paris  
Tél. : (1) 47 20 82 33

*Pour se procurer :*

- **UNIMARC**  
Manuel d'utilisation.  
Traduction M. Chauveinc. Paris : Saur, 1991. ISBN 3-9598-10984-9

ou

Paris : Cercle de la librairie, 1993

## FORMATION

- **CENTRE DE FORMATION DES BIBLIOTHECAIRES**  
12, rue de l'Université du Mirail - 31000 Toulouse  
Tél. : 61 40 02 49

**Contact** : Madame Brigitte BONNET - 61 50 41 90

# NUMERISATION

Pour mémoire :

- **FORMAT INTERNATIONAL RETENU A LA BDF**

Format TIFF (AFNOR)

Type 6.0

Compression Groupe IV

Contacts à la BDF :

- Stéphane DUBREIL (département audio-visuel)
- Yannick MEIGNIEN (Directeur des programmes scientifiques de numérisation)
- Dominique MAILLET (Directeur des programmes techniques de numérisation)

- **NORME FRANÇAISE DE DESCRIPTION DES IMAGES**

A l'étude - prévue décembre 1993

Madame THOMPSON, Conservateur à la BN

- **PROJET 1008, LIGNE D'ACTION 3, THEME 15 DES COMMUNAUTES EUROPEENNES SUR LES SERVICES DES RESEAUX EUROPEENS POUR L'ACCES AUX BANQUES D'IMAGES**

- connexion sur les RNIS
- langages de recherche multilingues

**PROJET 1042, LIGNE D'ACTION 2, THEME 11 DES COMMUNAUTES EUROPEENNES SUR LES ECHANGES DE DOCUMENTS ELECTRONIQUES ENTRE BIBLIOTHEQUES**

- associé au projet GEDI (Group for electronic document interchange), réseau IXI, complément du projet Ion (Interlending OSI network)

- **DOSSIER DE NUMERISATION DES IMAGES A L'ABBAYE DE NOIRLAC**

Responsable : Pierre-Gilles GIRAULT  
Archives départementales

# Liste des normes ou recommandations

## DOCUMENTATION

### AFNOR - IFLA - ISO

---

#### Catalogage

- Z 44-074 Catalogage des monographies anciennes -  
Monographies imprimées des origines à 1800
- Z 44-050 Catalogage des monographies — Rédaction de la  
décembre 1989 description bibliographique
- Z 44-059 Catalogage — Choix des accès à la description biblio-  
décembre 1987 graphique
- NF Z 44-060 Catalogage d'auteurs et d'anonymes — Forme et  
octobre 1983 structure des vedettes de collectivités-auteurs
- NF Z 44-061 Catalogage — Forme et structure des vedettes noms  
juin 1986 de personne, des vedettes titres, des rubriques de  
classement et des titres forgés
- NF Z 44-062 Classement des noms propres étrangers comportant  
juillet 1963 des particules ou d'autres éléments accessoires —  
Répertoire de quelques usages nationaux
- NF Z 44-063 Catalogage des publications en série — Rédaction de  
avril 1979 la notice bibliographique
- Z 44-065 Catalogage des images animées — Rédaction de la  
juin 1980 notice bibliographique (norme expérimentale obsolète,  
révision programmée)
- Z 44-066 Catalogage des enregistrements sonores — Rédaction  
décembre 1988 de la description bibliographique
- Z 44-067 Catalogage des documents cartographiques — Rédac-  
avril 1981 tion de la notice bibliographique (norme expérimentale  
en cours de révision)
- Z 44-068 Catalogage des documents cartographiques — Présen-  
décembre 1982 tation de la notice catalogographique
- Z 44-072 Catalogage des monographies — Description biblio-  
septembre 1984 graphique minimale (fascicule de documentation en  
cours de révision destiné à la notice signalétique)
- Z 44-073 Catalogage des monographies — Description biblio-  
(à paraître fin 1990) graphique allégée
- Z 44-080 Règles de classement bibliographique  
février 1986
- Projet de norme pour la description des images -  
Dossier suivi par Madame Thomson - B.N. - Parution  
prévue : décembre 1993

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



9659976